

JOURNAL

HELVETIQUE

O U

RECUEIL

DE

PIECES FUGITIVES

DE LITERATURE

CHOISIE;

De Poësie; de Traits d'Histoire ancienne & moderne; de Découvertes des Sciences & des Arts; de Nouvelles de la République des Lettres; & de diverses autres Particularités intéressantes & curieuses, tant de Suisse, que des Païs Etrangers.

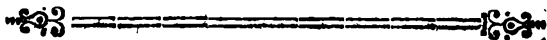
DEDIÉ AU

JANVIER 17



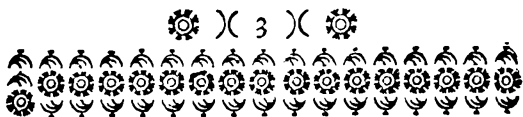
NEUCHÂTEL

DE L'IMPRIMERIE DES JOURNALISTES.



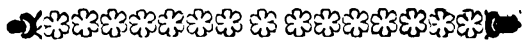
M D C C. LIII.





JOURNAL HELVETIQUE,

JANVIER 1753.



Après le Discours qui est à la tête de nôtre *Journal de Décembre*, sur le *Lien le plus parfait qui unit les Hommes*, nous avons crû ne pouvoir rien présenter, à nos Lecteurs, de plus convenable, au comencement de cette Année, que la Pièce suivante, qui concerne l'*Amour du Prochain*. Si l'on est bien pénétré de cet Amour, si l'on en suit les saines Maximes, les Vœux que l'on fait les uns pour les autres, dans de telles circonstances, seront sincères, agréables au Seigneur, & procureront à la Société en général & aux différens Ordres de Persones qui la composent, un bonheur parfait, & tel que nous le leur souhâitons, dans la sincérité de nôtre cœur.

EXTRAIT d'un Sermon du Père SEGAUD,
sur l'AMOUR DU PROCHAIN.

Vous nous avés appris, MONSIEUR,
le sage Règlement que l'Académie de

Montauban a fait , depuis deux ou trois années. Elle a résolu , que quand il s'agiroit à l'avenir de donner des Sujets pour le Prix qu'elle destine à celui qui aura le mieux réussi dans une Pièce d'Eloquence , elle ne les cherchera pas ailleurs que dans l'*Ecriture Ste.* Les *Proverbes de Salomon* leur ont paru sur tout une source féconde de belles Maximes de Morale , que l'on peut développer fort utilement. Vous avés crû devoir imiter une si louable pratique , & vous nous avés donné quelques Discours sur quelque belle Matière , sur quelque Mot sententieux tiré des Livres sacrés. En dernier lieu , vous nous avés développé ces paroles de *St. Paul* , qui font un bel Eloge de la Charité *La Charité est le lien le plus parfait* *.

Je croi devoir vous informer , que dans les Sermons du *P. Ségaud* , je viens d'en trouver un qui traite la même matière. Je vai vous en transcrire quelques endroits. Vous aurés le plaisir de voir si vous vous êtes rencontrés dans le choix de vos preuves.

Mais je dois auparavant vous préparer à un Principe de Morale de ce Prédicateur , qui pourroit vous paroître un peu outré. Il confond fréquemment l'Amour propre ,
avec

* Coloss. III. 14. *Journal Helvétique de Décembre 1752, p. 539.*

avec l'Amour de soi même bien entendu, & semble les condaner également. Cependant l'un est vicieux, & l'autre est une inclination innocente, que l'Evangile suppose & aprouve. Le P. *Ségaud* blâme toutes les liaisons que l'on forme pour soi même, en vûe de se rendre heureux. Cependant je puis innocemment me chercher moi même, en m'unissant à une autre Personne, & en me liant étroitement avec elle, pourvû que je sois aussi attentif à lui procurer à elle même le bonheur que je me propose de trouver dans cette union. Ce qui doit excuser nôtre Prédicateur, c'est que les Moralistes de son Eglise parlent tous, à peu près, le même langage. Les fameuses *Maximes de La Rochefoucauld* ne sont pas exemptes de ce défaut. Mais vous corrigerez aisément cette équivoque, dans ce que je vous envoie du Sermon, & quand vous l'aurez rectifiée, je croi que ses preuves vous satisferont. Vous y trouverez sur tout des peintures fort vives des Mœurs, des coups de Pinceau fort expressifs, & qui partent d'un grand Maître.

Il veut prouver, dans ce Sermon, qu'il n'y a point d'union sincère & véritable sans le Christianisme, & que la Charité est ce qui unit plus parfaitement les Homes entr'eux. Il parcourt tous les autres nœuds, qui nous

lient, la Parenté, l'Amitié, la Société, & il fait voir l'imperfection de toutes ces liaisons *.

Indépendamment du Christianisme, dit d'abord le P. Ségaud, il y a certains nœuds que le Sang & la Nature donent, & ce sont ceux de la Parenté. Il y en a que le choix & la raison forment, & ce sont ceux de l'Amitié. Il y en a que les Loix & les Usages du Monde établissent parmi les Homes, & ce sont ceux de la Société. Détruire toutes ces liaisons humaines, ce seroit ataqer la Religion même, qui les suppose, qui les autorise & qui les perfectione. Mais ce que l'on peut avancer & soutenir, c'est que sans le secours de la Charité, tous ces liens profanes sont trop foibles, pour réunir parfaitement les Cœurs.

L'Écriture Ste. nous enseigne, dans bien des endroits, qu'il n'est pas sage de compter sur les engagemens les plus tendres de la Nature, s'ils ne sont soutenus de ceux de la Vertu. Ne cherchez la paix & la tranquillité, que dans ces vertueuses Familles où règnent, avec l'honneur & la probité, la Religion. Par tout ailleurs vous ne verrez que troubles domestiques, des guerres intestines qui feront rétentir les Tribunaux.

Quelle

* Tom. II. du Carême, Sermon sur l'Amour du Prochain.

Quelle est la source fatale de toutes ces divisions ? *St. Paul* nous l'indique. Les Hommes, dit-il, *seront sans amitié, sans union, sans déférence pour leurs Parens, & s'aimeront eux mêmes* *. Il établit l'Amour propre come la racine & le principe de tous ces défordres.

L'Amour propre & l'Amour du Prochain ne peuvent pas s'alier ; leurs caractères sont opofés , leur but en contradiction. L'un rapporte tout aux autres , & l'autre se fait le centre de tout ; l'un s'occupe des besoins étrangers , & l'autre voudroit qu'on ne s'occupat que des fiens ; l'un est bienfaifant & l'autre intéressé : Le moyen de les acorder ! Pour établir une parfaite union , il faut que la Religion sacrifie & immole l'Amour propre.

Entre Parens , l'Union la plus étroite , séparée de l'Esprit du Christianisme , n'est qu'une recherche d'Amour propre. Le Père se cherche dans ses Enfans , & ne les aime qu'autant qu'il s'y reconoit. L'Epoux , charmé que son Epouse soit toute à lui , oublie qu'il n'est lui même que pour elle. Les Frères partagés dans leurs intérêts , ne veulent pas même avoir de comun le nom qu'ils portent. Celui-ci , dans la division de l'Hé-

A 4

ritage,

* 2. Tim. III. 2.

ritage, n'a égard qu'à ses prétensions personnelles, & nullement aux droits de l'Amitié fraternelle. Celui-là, dans sa conduite, sacrifie l'Amour conjugal à une humeur bizarre, au plus léger mécontentement, & souvent même à la passion la plus aveugle. L'autre, dans l'établissement de sa Famille, donne tout à la prédilection, peu à l'Amour paternel & à la justice. Remontons à la source de toute ces liaisons malheureuses, & nous verrons que l'Amour propre, afranchi des Loix de la Religion, en est la première origine.

Un Père entêté de sa fortune ou de son rang, qu'il veut transmettre avec éclat, à celui de ses Enfans qu'il croit né pour les soutenir, éloigne sans pitié de sa présence ceux qui, par un droit naturel, devroient partager les faveurs & les gages de sa tendresse. Il écarte ceux qu'il n'aime pas, il les traite en étrangers. Est-ce là aimer ses Enfans ? N'est-ce pas plutôt s'aimer soi même ?

Le Père mort, on voit les Enfans défunis à leur tour, alumer à ses funérailles le flambeau de la Discorde, s'entredéchirer, sous prétexte de s'acorder, consommer par avance en Procès un Bien qu'ils se disputent. On les voit se dédire juridiquement, dans un âge mûr, de toutes les marques d'amitié qu'ils s'étoient données en particulier, dans un âge encore tendre.

Il faudroit passer sous silence ces naufrages trop éclatans & trop fréquens, de l'Union la plus respectable. Tirons un Voile sur ces Scènes odieuses & publiques, où l'on voit succéder aux sermens les plus sacrés, les déclamations les plus outrées & les plus indécentes, où à l'ardeur d'un Amour tendre & légitime, se substitue toute la fureur d'une haine implacable, où chacune des deux Parties fait éclater son aversion & son mépris pour la Personne du monde qu'elle a fait profession autrefois d'estimer le plus. On ne voit que trop de ces ruptures scandaleuses.

La cause la plus ordinaire de ces désunions, c'est qu'on s'est mutuellement uni par passion, ou par intérêt. Si la Charité Chrétienne eût ferré ces nœuds sacrés, ils eussent été constans & durables; Ni les défauts qui choquent, ni les humeurs qui se combattent, ni les nuages qui se forment, ni les chagrins qui surviennent, ni les intérêts qui partagent, ni le tems qui change tout, rien n'eût été capable de les rompre & de les afoiblir.

L'Amitié n'est aussi qu'un comerce & un trafic d'Amour propre. Cette Union, si étroite avec les uns, n'est elle pas pour l'ordinaire une désunion formelle d'avec les autres, aussi contraire à l'Esprit de Charité, qu'elle est favorable au Génie de l'Amour propre?

Examinons bien ces confidences mutuelles, ces ouvertures cordiales, & ces épanchemens réciproques, vous verrez que le Venin le plus subtil de l'Amour propre s'y glisse, sous l'apas trompeur d'une sincère Amitié.

Dans un petit Cercle d'Amis choisis, on dépeint des couleurs les plus noires les défauts d'autrui. C'est là où souvent les bons Amis de table se divertissent chez l'Ami du soir, de ce qu'ils ont vû & entendu chez l'Ami du matin.

Là, sous prétexte de soulager le poids de vos maux, d'émousser le sentiment de vos chagrins, vous livrés à vôtre critique tous ceux qui vous ofensent, qui vous choquent, qui vous nuisent.

Là, sous couleur de reproduire, dans d'autres vous-mêmes, les sentimens que vous avés, vous y faites passer imperceptiblement toutes vos passions, vos aversions, vos défiances, vos conjectures téméraires & malignes.

Là, sous le beau nom de passé tems & d'entretien innocent, vous vous divertissés aux fraix du Public, vous composés de tous les mauvais récits que vous avés ramassés, ce poison délicat qui fait aujourd'hui l'agrément des Compagnies; où pour régaler de vos discours médifans quelques Personnes

chéries, vous sacrifiés tout le reste des Humains, come des Victimes, abandonées à l'intempérance de vôtre Langue satirique. Qui a le plus de part à ces sortes d'Amitiés, l'Amour du Prochain, ou l'Amour propre?

Mais pour être Chrétien, faut il donc ne point avoir d'Amis? Qui, il faut en avoir, mais des Amis vertueux. La Vertu doit être le premier lien de l'Amitié: Les Sages Païens l'ont reconu eux mêmes.

Il faut avoir des Amis, & les aimer, si vous voulés, plus que vous même, mais non pas plus que le Prochain, dont ils ne sont que la moindre partie.

Il faut avoir des Amis, les chérir, les conserver & les entretenir, s'il est nécessaire, à ses propres dépens, mais non pas aux dépens des autres.

Enfin il faut avoir des Amis, & des Amis même particuliers, mais jamais au préjudice des Amis comuns, qui sont le reste des Hommes. La Religion nous inspire cette Charité & cette Bienveillance Universelle.

Que dire enfin de cette observance scrupuleuse de Devoirs civils, qui fait le lien le plus ordinaire de la Société? Que dire de ces déférences où l'on cherche à se prévenir, de cet échange mutuel de menus services que l'on reçoit & que l'on rend tour à tour? Je dis que si tout cela n'est animé d'un vérita-

ble Esprit du Christianisme, ce n'est qu'un déguisement & un voile d'Amour propre; & que ceux qui ne sont unis que par ces dehors spécieux, ne sont unis qu'en apparence.

Tout se réduit à un langage affecté, que dément le cœur, à un choix de belles paroles vuides de sentimens, à des scènes étudiées, où d'un moment à l'autre on change de personnage, tantôt gai & tantôt sérieux, ici plaintifs & là triomphans, toujours forcés & jamais naturels.

En effet, qui croira que le Politique & le Mondain aime tous ceux qu'il embrasse, estime tout ce qu'il loue, s'humilie toutes les fois qu'il cède, se réjouisse toujours quand il félicite, & s'afflige, quand il prend part à vos Maux? Jamais il ne pense plus à soi, que quand il paroît s'oublier, & s'ocuper entièrement des autres. L'Amour propre ne perd rien pour se travestir.

Ce n'est pas que je veuille blâmer ce cercle officieux de Condoléances, de Vœux & de Félicitations, qui partagent les Devoirs particuliers de la Vie civile. On ne doit point détruire l'Honête Home, pour établir l'Home Chrétien; mais je voudrois rendre l'Honête Home vrai & sincère.

Voulés-vous être humain, obligeant, sociable, vivés selon les Maximes & les Règles de l'Évangile. Aies l'Humilité, c'est le fondement de toutes les Vertus Chrétiennes.

Elle vous inspirera de l'estime pour tous vos Frères, & du mépris pour vous même. Elle vous engagera à leur céder la première place; elle vous fera excuser leurs Défauts, & oublier vos Vertus. Alors vôte Civilité fastueuse deviendra une parfaite Charité; Alors vôte Politesse extérieure se changera en un véritable atachement.

Que tous les Homes vivoient heureux & contens, si les saintes Loix de J. C. étoient religieusement observées! Les Parens seroient plus unis, les vrais Amis moins rares, & l'on ignorerait le nom même d'Ennemi dans la Societé. Quel repos & quel calme pour chacun en particulier!

C'est donc avec raison, qu'au rapport de *St. Jérôme*, *St. Jean*, le Disciple Bien aimé, cassé de vieillesse & épuisé de forces, se faisoit porter tout languissant qu'il étoit, sur les bras de ses Disciples, pour rapeller sans cesse aux Fidèles assemblés, pour répéter d'une voix mourante ces tendres paroles, *Mes Chers Enfans, aimés vous les uns les autres*. Come on se plaignoit de ses redites, il répondit, ajoute *St. Jérôme*, c'est là le grand Précepte du Seigneur, & celui là seul suffit, pourvû qu'il soit bien observé.

J'ai crû, *Monsieur*, que vous seriez bien aise de comparer ces Morceaux, que je vous

envoie, avec votre Composition précédente sur le même sujet. On aime à se rencontrer, au moins pour le fond des preuves, avec un habile Home, qui a eu la même vue que nous, mais qui l'a remplie conformément à son tour d'esprit & à son génie particulier. Le sujet est d'ailleurs intéressant, & on peut le présenter deux fois au Public, sans craindre le reproche de répétition que nous venons de voir qu'on faisoit autrefois à *St. Jean*. La diversité dans les tours & dans le développement des preuves, doit prévenir l'ennui. L'un des Discours est d'un stile simple, & fait pour être lû, l'autre est un Discours Oratoire & fait pour être récité.

Je suis &c.



A Ces Moralités, faisons succéder une Ode sur la Mort. Elle sera d'autant mieux placée ici, que l'Epoque d'une nouvelle Année doit nous avertir, que nous aprochons continuellement du terme fatal, assigné à tous les Humains. Cette Ode, à ce que l'on nous assure, est d'une Dame, née à BÂLE, & mariée présentement à *Copenhague*, qui s'est distinguée, dans le Monde savant par des Productions fort goûtées, dont

dont quelques unes ont orné nôtre Journal,
il y a un certain nombre d'Années.

LA MORT

ODE, par Madame G*****.

Ciel ! il est donc vrai, peu d'Années,
Peut-être peu de Jours, peut être peu d'Instans
Ameneront le point marqué des Destinées,
Qui pour moi finira le Tems.
Soleil, que tant de fois mes yeux ont vû renaître,
Tu vas donc pour jamais à mes yeux disparaître!
Terre, sous moi tu vas crouler !
Tout l'Univers m'échape & me livre à l'Abîme;
J'y touche. Le Torrent entraine la Victime
Sous le coup qui va l'immoler.

L'implacable MORT m'environe ;
Je marche à ses côtés; dans ses Bras je m'endors,
Avec les Alimens que son soufle empoisonne
Je m'incorpore mille morts :
L'Eau, l'Air, le Feu, la Terre, à ma perte
conspirent ,
Au dedans, au dehors tour à tour me déchirent,
M'embrasent, vont me sumerger !
L'Art m'offre son secours, il m'est souvent un
piège ,
Et jamais je n'échape au danger qui m'assiège
Qu'à l'aide d'un nouveau danger.

Bientôt de cette Idole altière ,
 De ce Corps qui maitrise aujourd'hui mon Esprit,
 Il ne restera plus qu'une vile Poussière ,
 Grand Dieu ! dont la Main le paitrit ,
 Bientôt pâle , glacé , livide , infect , horrible ,
 Des Insectes rongé . . . Loin , Image terrible ,
 S'expire si tu me poursuis.
 Et d'un risible orgueil , j'ose encore me repaître ?
 Et je puis , à l'aspect de ce que je vais être ,
 Idolâtrer ce que je suis ?

De ce souffle actif , qui m'anime ,
 Qui vit , qui pense en moi , quel sera le Destin ?
 Du pouvoir de la Mort , trop illustre Victime ,
 Pourroit-il fondre dans son sein ?
 Dans le sein de la Mort ! lui dont l'intelligence ,
 Embrasse l'Univers , sonde sa propre Essence ,
 Lui , qui conoit le Dieu vivant !
 Non , non , qui te conoit , sans fin doit te conoitre ,
 Dieu des Dieux , ton Idée attachée à mon Etre ,
 Le munit contre le Néant.

Ah ! mon œil perce le Nuage ,
 Tu m'éclaires , quel bien , quel espoir m'est permis ?
 Torrens de Voluptés serés vous mon partage ?
 Au Juste seul ils sont promis.
 L'Impie , en expirant , fondra dans ces Abîmes
 Où ta haine éternise un Peuple de Victimes ,
 Qu'à jamais ton Bras doit frapper.

Quoi !

Quoi ! Grand Dieu ! pour jamais le Ciel ou le
Tartare

L'un ou l'autre m'attend, un soufle m'en sépare,
Et le plaisir peut m'occuper ?

Une foule d'Objets m'attache.
Ciel à quelles douleurs suis-je donc destiné ?
C'est en le déchirant qu'à la Terre on arrache
Un Arbre trop enraciné !
Vains Fantômes des Biens, qu'un œil jaloux
m'envie,
De quels neuds vos attraits m'enchaînent à la Vie ?
Je dois les rompre. Quels Efforts !
De quels traits armés vous le bras qui me menace,
Dans une seule Mort, dont l'attente me glace,
Combien m'apprêtés-vous de Morts ?

Que vois-je ! O Spectacle ! à surprise !
La Mort sur les Humains auroit perdu ses Droits !
Nul dessein, nul effort, nul Vœu, nulle entreprise,
Qui soient mesurés à ses Loix.
L'Erreur à de leurs Jours éternisé l'espace.
Chacun sans voir de terme, acquiert, enlève,
entasse,
Court aux Honneurs, vole aux Combats,
Et celui, qui tremblant, sous cent Hivers succombe
Plein de nouveaux Projets, sur le bord de la Tombe
Périt du coup qu'il n'attend pas.

Volés à travers mille Orages,
 A travers mille Ecueils, mille Gouffres ouverts,
 Allez, Troupe éfrénée, au mépris du Naufrage,
 Dépouiller un autre Univers;
 Pour vous entr'arracher l'Idole qui vous charme,
 Tentés tout, osés tout. Que vòtre soif m'alarme,
 Pour le Pupile, & les Autels!
 Vous n'êtes plus... A voir vos Traveaux innom-
 brables,
 Vos soupirs, vos efforts, vos Vœux insatiables,
 Qui vous eût pû croire mortels?

Toi dont la flamme & le carnage
 Marquent, fier Conquérant, les Pas ensanglantés,
 Sans doute l'Univers te verra d'âge en âge,
 Regner sur cent Climats domptés.
 Poussière ambitieuse, au Néant échapée,
 Quel fruit des attentats de ta fatale Epée!
 Vaincre, triompher, & mourir.
 Quoi! tant de Nations sous ton Char écrasées,
 Pour parer d'un vain Tas de Courones brisées,
 Le Sépulcre où tu vas pourrir!

Je frémis: Image éfraiante!
 Tout périt, rien n'échape au Glaive dévorant.
 Je vois fuir les Trésors de la main défaillante
 De l'Usurpateur expirant.
 Je vois l'Ambitieux briller & disparaître.
 La Terre ouvre son sein pour ce superbe Maître
 Dont l'orgueil vient de l'embraser.

O Fortune, ô Puissance, ô songe peu durable,
 Attendrai-je, Insensé, que le réveil m'acable
 Pour apprendre à vous mépriser ?

Scène, Théâtre où disparoissent
 Les malheureux Joiets des caprices du sort,
 Mes yeux épouvantés, à peine reconnoissent
 L'Home aux prises avec la Mort.

Quelle face, quels yeux, quels regards immobiles
 Quel trouble, quel éfroi ! Sous ces dehors tran-
 quiles

Par degrés, il se sent périr.

Ce qu'il perd l'attendrit, ce qu'il risque le glace,
 Ciel ! soutien sa foiblesse, & pour dernière grace
 Qu'il achève enfin de mourir.

Venés, voïés, Troupe frivole !

Qu'un Culte sacrilège osa diviniser,
 L'Arrêt n'est point douteux ; il a proscrit l'Idole
 Et l'Idole va se briser.

Conoissés vòtre sort, présomptueux Fantômes !
 La foule des Humains, à vos yeux vils Atomes

Disparoît devant vòtre Orgueil :

Rapprochés vous enfin de l'Espèce mortelle,
 Veués, pour la venger, vous confondre avec elle,
 Dans la Poussière du Cercueil.

Mon Oeil tremblant parcourt la Terre ;
 Les Mourans & les Morts gisent de tous côtés.
 Elle entr'ouvre son sein. Quel Spectacle elle
 enferme !

Tout mes sens sont épouvantés.
 Que de gouffres infects, qui sans cesse engloutissent!
 Que de Lambeaux hideux, qui lentement périssent!

Tel est donc l'Ouvrage du Temps.

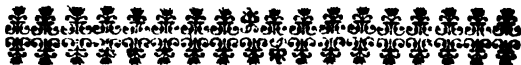
O Terre, de la Mort Trophée épouvantable
 Qu'est-ce donc que ta Masse? Un monceau lamentable

Des Débris de tes Habitans.

Dans ce Tas de Poussière humaine,
 Dans ce Cahos de Boïe & d'Ossemens épars,
 Je cherche, consterné, de cette affreuse Scène,
 Les Alexandres, les Césars,
 Cette foule de Rois, fiers Rivaux du Tonnerre,
 Ces Nations, la gloire, ou l'éfroi de la Terre,
 Ce Peuple Roi de l'Univers,
 Ces Sages, dont l'Esprit brilla d'un feu céleste,
 De tant d'Hommes fameux, voilà donc ce qui reste,
 Des Tombeaux, des Cendres, des Vers.

Que ce Spectacle vous terrasse,
 Monstres, que trop long-tems mon Cœur osa
 nourrir,

Le fragile Univers n'est qu'une Ombre, qui passe,
 Tout meurt; c'est à vous de mourir;
 Image de la Mort, Apui de ma foiblesse,
 Entre le Crime & moi, viens te placer sans cesse,
 Démasque à mes yeux les faux biens:
 Tu comences le Sage, & la Vertu l'achève;
 Mais le Sage, des Cieux, où la Vertu l'élève,
 Tombe, si tu ne le soutient.



IL a paru depuis peu un Ouvrage, qui a fait du bruit, dans le Monde politique & savant. Il est intitulé, *Mes Pensées*: C'est un in 12. de 437. pages, dont on a donné plusieurs Editions, la première, sous le nom de *Copenhague*, & d'autres sous celui de *Berlin*. On y trouve des Pensées hardies, qui blessent, on ose le dire, la Vérité, la Raison, & le Respect dû aux Puissances. L'Auteur doit être Mr. *Angliviel de La Baumelle*, qui est François d'origine, & qui a fait une partie de ses Etudes à *Genève*. Il y a plusieurs Pièces de lui, dans nos Journaux, qui ont été goûtées. Aiant passé en *Danemarck*, il s'y est fait conoitre d'abord assés avantageusement, par diverses Productions spirituelles, & spécialement par la *Spectatrice*. Il sût se procurer de hautes Protections, & on érigea, en sa faveur un Poste de Professeur en *Belles Lettres Françaises*, qu'il n'a pas conservé long-tems. Mr. *Mallet*, de *Genève*, de qui nous avons eu aussi diverses Pièces, l'a remplacé dans cctte Profession. De *Copenhague* Mr. *de La Baumelle* passa à *Berlin*, qu'il a bien-tôt quitté pour se rendre à *Paris*, où il est actuellement. La *Nouvelle Bibliothèque Germanique* aiant parlé du Livre dont il s'agit,

& entr'autres d'un Passage révoltant contre la République de *Berne*, cet Extrait a donné lieu à une Lettre de M. BERTRAND, l'un des Pasteurs de l'Eglise Françoisé de cette Ville là, adressée à Mr. FORMEY, Secrétaire perpétuel de l'Académie Roiale de *Berlin*, & l'un des Auteurs de la *Bibliothèque German*. Une Copie de cette Lettre, nous étant tombée entre les mains, nôtre amour pour la Vérité, & nôtre Zèle pour tout ce qui peut intéresser la *Suisse*, nôtre chère Patrie, nous oblige à la publier.

L E T T R E.

*A M. FORMEY M. du St. Ev. Secrétaire
perpétuel de l'Académie Roiale des Sciences
& des Belles-Lettres de Prusse, Professeur
en Philosophie à BERLIN.*

M O N S I E U R,

JE viens de lire la II. Partie du Xme. Tome de vôtre nouvelle *Bibliothèque Germanique*. J'y ai vû *, *Monsieur*, avec étonement, la manière peu juste, dirai-je, & peu mesurée, dont Mr. *Angliviel de la Baumelle* y parle de l'*Etat de Berne*, dans un Ouvrage **,
où

* Nouvelle Bibliot German. Avril, May & Juin, 1752. Art. IV. pag 318. 319.

** Mes Pensées. Art. CCIV. pag. 344. Copenhague, in 12. 1751.

où le Public a d'ailleurs trouvé bien des choses dignes de son approbation. L'emojn du mécontentement de plusieurs Personnes du premier rang de cette République, j'ai crû, devoir vous le faire conoitre. Elles ont été surprises qu'un Auteur, déjà conu avantageusement dans la République des Lettres, se soit hasardé de faire des Réflexions si décidées, sur un Gouvernement qu'il paroît conoitre si peu. C'est sans doute uniquement pour doner un Echantillon marqué d'une *Pensée*, tout au moins singulière, que vous avés choisi celles-ci, parmi un grand nombre d'autres plus vraies & plus exactes. Peut-être avés vous cru, *Monsieur*, qu'il suffisoit de la raporter, pour en faire conoitre toute l'inexactitude, qui saute en éfet aux yeux d'un Lecteur attentif, pour peu qu'il conoisse ce Canton, dont on ose parler avec si peu de ménagement, & de vérité.

Sujet de cette République, & mieux instruit de sa Constitution, que Mr. de la *Battelle*, je me fais un devoir de vous proposer mes Observations sur ses *Pensées*, qui sont bien différentes des miennes; & je suis persuadé, que si vous avés été à portée de conoitre, còme moi, le Gouvernement de cet Etat & la sagesse de ses Maximes, vous vous feriez impole l'obligation, ou je suis,

de relever les erreurs de *Fait* & de *Droit*, où est tombé cet Auteur, que je crois trop fensé, pour s'être mis tout à fait au dessus du *qu'en dira-t'on*, quoiqu'il semble en faire profession.

Nous avons, il est vrai, peu de Livres en françois, qui parlent du Gouvernement des divers Etats de la *Suisse*. Il y a entr'eux des rapports & des différences; & tout y est; il faut en convenir, assés compliqué. De là autant de sources d'erreur, pour qui veut juger avec précipitation. *M. de Stannian*, lui-même, qui avoit fait un si long séjour en *Suisse*, n'a pas été entièrement exempt de méprise. *Mr. de la Baumelle*, qui n'a demeuré que quelque tems à *Genève*, aura sans doute jugé de la Constitution de l'Etat de *Berne*, par celle de cette République Démocratique.

C'est du moins ce que nous donne lieu de penser cette phrase par laquelle il débute *Le Gouvernement de Berne est Démocratique de droit & Aristocratique de fait*. Voilà assurément une décision bien précise: Mais est-elle aussi vraie qu'elle est positive? A entendre l'Auteur, ne croiriez-vous pas qu'il a fouillé les Archives, examiné les plus anciens Documents, & consulté les Traités primitifs du Peuple avec ses Magistrats? Il n'est personne qui ne sache combien il est difficile, remon-

tant dans les tems les plus reculés , de déterminer l'espèce particulière d'un Gouvernement, qui se forme. Cela est sur tout vrai d'une République , qui dès son origine, fût plus militaire que politique ; & qui s'appliqua bien moins à multiplier des Règlemens , pour la forme de son Gouvernement , qu'à lui donner de la force par de grandes actions. Ailleurs on trouve plus de Législateurs & d'Historiens ; ici plus de Soldats & de vrais Patriotes : Ce n'est même qu'assés tard qu'on comença à faire ici des Régîtres, des Mémoires & des Chroniques. Malgré ces ténèbres , qui couvrent l'origine de toutes les Républiques, un Auteur , qui à coup sûr , n'entend pas la Langue du País , qui peut être ne fit jamais que d'y passer rapidement , qui vit dans un Roïaume fort éloigné , qui n'a vû aucune Chronique , qui n'a lû aucun Titre original , prononce cependant, sur la forme primitive du Gouvernement & décide contre nos Auteurs, les plus connus, qu'il est *Démocratique de droit*. Qui vous l'a dit , & comment le prouveriez-vous ? Ceux de nos Auteurs que j'ai pû lire parlent bien différemment. Je n'ai garde néanmoins d'entrer ici dans une contestation politique & historique, qui n'est point de mon ressort , & pour laquelle je n'ai ni goût ni vocation. Sans me perdre dans une Antiquité toujours ténébreuse & toujours

incertaine, il me paroît en consultant simplement l'Histoire plus moderne & les faits les mieux connus, que le Gouvernement présent, tel qu'il est dans le fond & pour l'essence, subsiste depuis plus de cinq Siècles, sans aucune altération, ni sans aucun changement essentiel qui ait pû lui faire doner un autre nom, ou une autre qualification. Toutes les Alliances, avec la *France*, la *Savoie*, la République de *Venise*, celle de *Hollande* & plusieurs autres Traités, qui ont été contractés, le sont depuis que cette forme est ainsi établie. D'ailleurs le plus grand nombre des Familles, qui ont actuellement part à la *Bourgeoisie*, & qui en conséquence ont droit au Gouvernement, n'ont été admises que depuis cet établissement là. Il n'y a meme plus à cette heure, que six ou sept Familles de celles qui étoient dans le DEUX CENT à la première création, dans le 13. Siècle: Tout le reste est éteint. Sur quel fondement & à quel titre pouvés vous donc distinguer le *Droit* d'avec le *Fait*.

Après ce début l'Auteur prononce des Oracles. *Un jour*, dit-il, *il s'élevera dans cette République un Home de tête, qui réunira en sa personne toute la Puissance Souveraine.*

C'est donc un Roi ou un Dictateur, que l'on nous annonce; mais nous avons lieu de nous féliciter de ce que ce n'est pas un Pro-

phète, qui parle, & de ce qu'il n'y a aucune sorte d'apparence à l'accomplissement de cette prétendue prédiction. Oui, j'espère que le Prophète fera en défaut come le Jurisconsulte & le Politique. Seroit-ce en éfet du sein même des Magistrats, que s'éleveroit ce *Tiran domestique*? Qui conoit combien l'Autorité est ici sagement partagée & prudemment limitée par le tems, les alternatives, & la forme, sentira qu'il est difficile d'y concevoir un pareil projet & plus difficile encore de l'exécuter. Nous avons eû assurément des *Homes de tête*, & nous en avons encore, qui, contents de servir la République, & mettant leur ambition dans sa gloire, & leur bonheur dans sa prospérité, ont cherché à l'élever & non à la détruire, à la défendre, & non à la subjuguier. Seroit-ce peut être quelque Sujet, qui formeroit cette entreprise audacieuse? Où seroit le Chef? Quels seroient les moïens? D'où viendroient les secours? Comment pouvoir former un Plan, se concerter & sur tout gagner des Peuples, parmi lesquels, il n'y a point de mécontentement? Tous les Sujets raisonnables sentent qu'il y auroit tout à risquer pour eux dans une Révolution, & rien du tout à gagner. La sagesse & la douceur, conués, du Gouvernement, sous lequel nous vivons, n'a que faire de mon Panégyrique; mais je me

satisfais , en reconnoissant que de tous ceux dont j'ai quelque idée, il n'en est point , dont la dépendance soit plus douce pour tout Homme sage. Possesseurs tranquiles de nos Biens, Maîtres de nos personnes, qui nous demande compte de nos Revenus ou de nos Pas , & combien parmi nous , qui ne conoïtroient point leurs Supérieurs , s'ils n'avoient eu occasion d'en recevoir quelques bienfaits ? Par quelle fureur ou quel fanatisme irions nous élever un *Tiran*, afin qu'il épuisa ensuite nôtre substance , pour soutenir son ambition & nourrir son luxe ? Quand je parle du contentement des Peuples , on voit sans peine que j'excepte ces Gens , qui gâtés par la présumption & séduits par l'ambition , voudroient n'avoir point de Maître , toujours prêts à se plaindre de ceux qu'ils ont : Se croians dignes d'un rang , qu'ils n'occupent pas , ils l'envient à ceux qui y sont placés ; & dans les accès de leur mauvaise humeur , il n'est point de prétensions orgueilleuses qu'ils ne forment ; il n'est point de griefs qu'ils n'imaginent ; il n'est point de Persones assez respectables , pour échaper à leur maligne critique.

Ce Dictateur , dont on nous menace , doit , ajoute-t-on , *nous délivrer* , ou le *Pais de Vaud* , de la *Tirannie des Baillifs*. J'ai dit *Nous* , car je suis de ce Pais de Vaud , né Ci-

tôien tout à la fois de la Ville d'*Yverdon*, come de celle d'*Orbe*, & j'ose dire, sans crainte d'être démenti, que nous n'atendons point de Libérateur; aussi n'en avons nous pas besoin. Il n'y a que bien peu d'années que ce même Pais, que l'on suppose sous la *Tiran- nie*, donna cependant des marques publiques & non équivoques de son attachement au Gouvernement, lors qu'un Fanatique, rempli de je ne fai qu'elles *pensées* & de quels *projets*, voulut s'armer sous le prétexte du bien public: Lors encore, il n'y a que trois ans qu'un petit nombre de Mécontents avoient tramé, dans la Capitale, un Complot, toutes les Villes & tous les Corps du *Pais de Vaud* ne s'empressèrent-ils pas d'écrire à leur Souverain, pour lui donner des assurances de leur fidélité; & ne vit-on pas nombre de Persones de considération du même Pais de Vaud, arriver ici, pour se confondre parmi les Soldats de la Bourgeoisie? Si les *Baillifs* sont des *Tirans*, ils le sont ou parce que leur Autorité n'est pas légitime, ou parce qu'ils en abusent, pour vexer les Sujets: Il seroit aussi absurde de dire le premier, qu'injuste d'avancer le second. Nous ne sommes pas, il est vrai, gouvernés par des Anges, & il seroit fort extraordinaire, si, entre près de quatre cents Baillifs que nous avons eû jusques ici depuis la Conquête, il n'y en avoit

eût aucun, qui eût donné quelque occasion de plainte. Mais qui ignore qu'il est permis au moindre Sujet de porter ses griefs à son Souverain? L'accès lui en est toujours ouvert & toujours facile. Come le plus petit d'entre nous, les Baillifs sont soumis aux Loix; & come nous, ils sont comptables de leur conduite à des Supérieurs comuns. S'ils abusent de leur pouvoir, c'est foiblesse, c'est lâcheté à nous de ne pas porter nos plaintes à un Souverain, toujours disposé à défendre l'innocence opprimée, & à rendre à chacun ce qui lui appartient. Que d'exemples ne pourrions-nous pas fournir, tirés des tems passés, come du temps présent, de Remontrances, qui ont été reçues; de Plaintes, qui ont été écoutées; de Torts, qui ont été redressés? Na-t-on pas vû des Baillifs examinés, jugés & condamnés; que dis-je? dégradés même & punis, pour des sujets, qui, par tout ailleurs, n'auroient pas paru fort graves? Enfin le País de Vaud, avant la *cession* 1594, n'avoit il point de Maitres, & s'il en avoit, étoient ils sans défauts? La *Savoie*, dont l'Etat de *Berne*, rendit alors une partie; cette partie, qui est au de là du *Lac Léman*, est-elle plus riche, plus libre & plus heureuse, pour n'être pas restée sous la même Dominatoin que nous?

Por

Portons plus loin nôtre examen. On suppose que les *six Familles régnautes* ont besoin d'être *humiliées*, l'Auteur croit-il donc qu'elles aient usurpé quelque Autorité, qui ne leur apàrtenoit pas ? Pour toute prérogative, elles jouissent de temps immémorial, d'une préseance entre égaux dans le *Petit-Conseil* ; préseance qui leur a été acordée sans répugnance, qu'on leur laisse sans envie, & qu'elles conservent sans orgueil : Il y a même actuellement une de ces six Familles, qui n'a point de part au Gouvernement, & quatre, qui ne sont point dans le *Petit-Conseil*.

Une autre Opération du Dictateur prophétiquement annoncé, fera *d'associer aux premiers Emplois*, ce qu'on apelle à Berne, dit il, les *Petits Bourgeois*. Je dois d'abord faire observer que cette dénomination odieuse de *Petits Bourgeois* n'est admise ici entre les Citoïens par aucune Personne raisonnable. Quelquefois seulement, on a désigné par là les *Habitants perpétuels*, c'est à dire ceux à qui on a acordé, par graces, en divers tems, le *droit d'habitation*, & tous les privilèges des Citoïens, excepté celui de prétendre aux Emplois de la Magistrature. On a donné ce droit a quelques Familles d'entre les Sujets, & à quelques autres du nombre des François-Réfugiés. Est ce donc que le Restaurateur promis exclura des premiers *Em-*

plois les vrais Citoïens , pour y apeller ceux qui ne le sont pas ? Est-ce que l'Auteur des *Pensées* , auroit entendu , peut-être par *Petit Bourgeois* , ceux qui exercent dans la ville les Arts & Métiers , & les proches Parents , qui leur apartiennent ? Mais , qu'il l'apprenne , s'il l'ignore , ces Persones-là ne sont nullement exclues de la Magistrature : Il y en a actuellement dans l'Etat , qui y sont considérés , come elles le méritent ; on apelle dans toutes les Promotions de ces Familles là , & on n'abandonera point , dans celle qui aura lieu bientôt , une Règle si sage. Il y a actuellement près de quatre vingt Familles dans l'Etat ; ce qui fait plus du quart des Familles de toute la Bourgeoisie. Il est d'ailleurs , hors même de la Magistrature , un grand nombre d'Offices ou d'Emplois , plus ou moins lucratifs , quē l'on a l'attention de distribuer entre ceux qui ne sont pas dans l'Etat : Et qui conoit le détail de ce qui se passe ici , est obligé de convenir que les avantages y sont partagés entre ceux qui y ont droit , mieux & plus équitablement que dans quelque autre République que j'aie contū.

Ici , come par tout ailleurs , un Magistrat avance par préférence ses Enfans , ses Gendres ou ses Neveux : La Nature come la Religion nous en font un devoir. Mais entend-

on

on parler ici de ces *Ligues*, de ces *Associations* entre un nombre déterminé de Familles, pour exclure les autres, & introduire l'*Oligarchie* ?

Le dernier effort du généreux Chef, dans la personne duquel on réunit toute la Puissance Souveraine, fera dit-on, de piller cet immense Trésor, fruit de la parcimonie de plusieurs Siècles. L'Etat, je l'avoue, est riche, eù égard à ses Revenus, comparés avec ses dépenses, mais d'où viendrait, je le demande, l'immensité de son Trésor ; puis qu'il n'est comencé que depuis l'an 1680 ? S'il y a eù de la parcimonie elle ne dure pas du moins depuis plusieurs siècles. Il est vrai que, par la sage économie des Finances, & non par la parcimonie des Magistrats, on est parvenu à augmenter les Fonds & les Revenus de l'Etat. Dans cette République, point de distraction, point de déprédation, point de partages secrets ; les Comptes, que l'on rend sont déposés à la Chancellerie, exposés en public, & examinés scrupuleusement. Ici point de Chambre Souveraine, dont les Membres en petit nombre, puissent disposer dans leur département de quelques uns des Deniers de l'Etat, sans en rendre de compte articulé. Mais ici encore la Munificence a toujours marché d'un pas égal avec l'Opulence ; & on

a vû constamment proportioner la dépense à l'augmentation des Revenus. Par tout, par exemple, on a travaillé & on travaille encore à faire des grands Chemins, des Ponts, des Chaussées qui ne le céderont en rien à ce que l'on admire ailleurs en ce genre. Eglises rebaties ou réparées, Maisons Pastorales relevées, nouveaux Pasteurs & nouveaux Régens d'Ecole établis, où il en étoit besoin, nouvelles Chaires de Professeur érigées, Pensions des Ecclésiastiques augmentées; Voilà les dépenses du siècle, qui ne suposent, on l'avoüera, dans ceux qui les font, aucun penchant à la *parfimonie*. L. L. E. E. ont même ofert dans le Pais-de-Vaud des Capitaux au demi-intérêt à toutes les Villes & à toutes les Comunautés, pour que la Rente en fut annuellement apliquée à bonifier les Pensions de leurs Pasteurs. Quelques unes ont été assés sages pour l'accepter, d'autres ont assés mal calculé pour le refuser. Afin d'exciter l'industrie des Particuliers, on a souvent avancé sans intérêt des Somes considérables, en faveur d'Etablissemens qu'on envisageoit come utiles au Public. Il n'y a que deux années, qu'on étoit menacé d'une disette de Grains, le Souverain en fit aussi tôt venir du dehors une très grande quantité, qu'il fit vendre, en y perdant au moins le quart. Peu de tems après le Peu-

ple de la Campagne fut ataqué en divers lieux d'une Maladie épidémique; on envoie bientôt partout au fraix de l'Etat, des Médecins, des Chirurgiens & des Remèdes. Que de Pensions encore établies, pour le soulagement des Pauvres du Pais, des Réfugiés de France ou des Vallées de Piémont! Il en est aussi quelques unes pour les Réformés de Hongrie. Que d'Aumônes journalières ne se distribuent pas en Sénat & dans les différentes Chambres! Que de Collecteurs, qui, avec des Patentes de leurs Souverains, viennent de tous les endroits de l'Allemagne réformée, des Lieux souvent les plus éloignés, solliciter sous différens prétextes, & toujours avec succès, la Charité connue, & par cela même souvent implorée, de nôtre généreux Souverain! Il semble que tant de distributions auroient dû épuiser un Trésor, qui n'est rien moins qu'immense, ou laisser des Magistrats, qui n'auroient même point eu de disposition à la *parsimonie*. Nous avons encore dans la Capitale plusieurs Edifices, qui seront des Monumens durables de la piété & de la charité de cet Etat; une Eglise, dont l'élégance attire l'attention de tous les Etrangers; un grand Hôpital, destiné à recevoir les Passans de toutes les Nations & de toutes les Religions; une Infirmerie, pour les Malades du Pais & pour les Etrangers;

de grands Magasins de Bleds & de Sels, pour les besoins publics ; & plusieurs autres Edifices considérables. On en projette encore bien d'autres, non moins utiles, dont les Plans sont sur le tapis, & qui s'exécuteront successivement, & peu à peu. Après tant de dépenses, dont je pourrois encore grossir le Catalogue, doit-on chercher ici un immense Trésor, & peut-on avec équité acuser les Magistrats de *parsimonie* ?

M. de la Baumelle, après avoir supposé sans raison, du mécontentement dans l'ame des Sujets, voudroit, ce semble, jeter par des chimères, de la défiance dans celle des Alliés. *Les forces, dit-il, du Canton de Berne réunies sous un Chef habile, peuvent tenir tête à tous les autres Cantons. Tous les autres Cantons sont donc intéressés à faire rentrer cette République dans sa Constitution primitive, come la plus propre à les garantir des entreprises de l'ambition.* Jamais on ne pût moins acuser, ni moins soupçonner un Etat d'ambition ; Il faut bien que la République naissante s'arma pour sa défense, pour la conservation de ses acquisitions, & pour la sûreté de ses Citoyens. Mais depuis qu'elle a été formée & affermie, quand a-t-elle montré cet Esprit de Conquête, si redoutable à ses Alliés ? si dangereux pour ses Voisins ? Quand a-t-elle cherché à s'agrandir par des Usurpations ou par des Voies

illégitimes ? Combien n'a-t-elle pas négligé d'ocasions de reculer les bornes de ses Frontières ? Ne la-t-on pas vû rendre des Pais , qu'elle avoit aquis par les Armes & qu'elle pouvoit conferver ? Que n'a point fait cet Etat , en diverses rencontres , pour prévenir des Dissentions intestines ? Heureuse la *Suisse* , si le succès eût toujours répondu aux efforts sincères & aux intentions droites de ce Canton ! Enfin pourquoi la *Suisse* auroit elle à craindre quelque chose de ce Canton , à raison de son Gouvernement , puisqu'il est essentiellement & dans le fond le même qu'il étoit lorsqu'il est entré dans la Confédération ? Pourquoi prendroit on ombrage , ou quelque défiance d'une chose qui n'en causoit point autrefois , & qui est la même depuis plusieurs siècles ? Concluons donc que la *Suisse* n'a pas plus à craindre de Berne , que Berne n'a à craindre de son Aristocratie.

J'espère , *Monsieur* , que la vérité de ces faits & de ces Réflexions vous engagera à insérer cette Lettre dans votre premier Journal.

J'ai l'honneur d'être avec une considération distinguée ,

Monsieur ,

BERNE le 20me.
Décemb. 1752.

Votre très humble & très
obéissant Serviteur.
BERTRAND Pasteur.

MR. FORMEY, aiant reçu la Lettre que l'on vient de lire, s'est empressé d'y répondre. On ne fera pas fâché de voir de quelle manière, ce Savant judicieux manifeste ses sentimens sur l'Ouvrage dont il s'agit.

Monsieur & très-honoré Frère.

J'Ai reçu, avec beaucoup de reconnoissance, la Lettre que vous m'avés fait l'honneur de m'écrire, au sujet du *Passage de Mr. de la Baumelle*, qui a été inséré dans un des Extraits de la *Nouvelle Bibl. German.* J'avois permis que ce Morceau parût, dans la ferme persuasion, où j'étois, qu'il se trouveroit quelqu'un qui redresseroit un Auteur qui s'égaré si étrangement: Et si je ne l'ai pas fait moi même, c'est parce que les lumières nécessaires à cet égard me manquoient. Je suis ravi qu'elles me viennent, ces lumières, de la part d'un Ami, & d'un Confrère, & je vais, *Monsieur*, faire paroître vôtre Lettre dans la Partie prochaine de la *Bibl. Germanique*, en y joignant même un Avertissement, qui fasse conoitre la droiture de mes intentions, sur cet Article. Je ne saurois croire, qu'il puisse naitre aucune impression défavantageuse sur mon compte, d'une chose à laquelle je n'ai aucune part: Mais si cela étoit, j'ai recours, *Mon cher Monsieur*,

à votre amitié, pour la diffiper, étant prêt, come je le suis, à doner, dans toutes les occasions, des témoignages de mon profond respect pour LL. EE. de BERNE &c.

BERLIN le 6me

Signé FORMEY,

Janv. 1750.

Secret. perpétuel.



REFLEXIONS

Sur les Quèrelles des SAVANS.

Bella gerunt Docti nullo paritura triumphos.

UN démêlé entre deux Savans fait du bruit depuis quelque tems dans la République des Lettres. Voici en peu de mots le sujet de ce Procès Litéraire. Mr. *De Maupertuis*, célèbre Mathématicien, fort connu par son Voiage Astronomique au Cercle Polaire*, avoit publié un *Traité de Cosmologie*. N'étant pas content des preuves ordinaires qu'on done de l'Existence de Dieu, il en a fourni une nouvelle, tirée d'une Loi de Physique, qu'il croit avoir découverte le premier, & qu'il apelle *la Loi de l'Epargne*. Il prouve, que tout mouvement, dans la Nature, se fait par la moindre quantité d'action, ce qui revient à peu près à ceci, que l'Auteur de la Nature prend toujours le plus court chemin & emploie les moiens les plus simples. Plu-

* Il est Président de l'Académie Roiale de Berlin.

Plusieurs Savans ne se sont pas acomodés de cette nouvelle Démonstration. Ils prétendent qu'elle n'est pas préférable à celle qu'on tire des différentes beautés, des différentes fins qu'on observe par tout dans la Nature.

Ce Principe a été contesté sur tout par Mr. *König*, Professeur en Droit Naturel à *La Haie*, & qui étoit Membre de la même Académie. Ce Savant a ataqué cette Théorie de la moindre quantité d'Action. Il fait voir que cette Loi n'est pas universelle. Mais ce qui a le plus blessé Mr. de *Maupertuis*, c'est que Mr. *König* a publié, dans les Journaux de *Leipsic*, un Fragment de Lettre de Mr. *Leibnitz*, dont il a eu une Copie, qui semble contenir la Théorie de Mr. de *Maupertuis*. Le Président de l'Académie se plaint qu'en publiant cette Lettre, on a voulu lui enlever la gloire de sa découverte. Il veut faire regarder cette Lettre come suspecte, & il fait souter Mr. *König* d'en produire l'Original. Le Professeur de *La Haie* répond, que celui qui la lui a communiquée n'est plus, & que ce qu'on exige de lui n'est pas en son pouvoir. Sur cela l'Académie prononce, que cette Lettre est supposée, & qu'elle a été forgée pour faire tort à son Président.

Mr. *König* publie là dessus un *Factum* qu'il intitule *Apel au Public*. Quand on l'a lu,

pour peu qu'on soit d'une humeur pacifique, on auroit souhaité que l'Académie Royale se fut abstenüe de prononcer une Sentence dans les formes, & qu'elle eût laissé juger ce Procès au Public qui semble être le Juge né de ces sortes de Disputes. Mais ce que tous les Honêtes Gens souhaitent sur tout, quand il s'élève des Contestations Littéraires entre des Savans, c'est qu'ils exposent leurs raisons avec beaucoup de modération, & qu'il ne leur échape rien dans leurs Ecrits qui sente l'aigreur ou l'amertume.

L'Abé *D'Artigni*, dans le *Tome II. de ses Mémoires Historiques & Critiques*, a donné un long Article sur ces Querelles des Gens de Lettres. Il y a mis pour titre *La Chronique scandaleuse des Savans*.

Par le rétablissement des Sciences & des Arts, *dit-il*, on a vü disparoitre la barbarie, l'ignorance, le mauvais goût. Mais ce que les Modernes, rivaux des Anciens, ont aquis du côté de l'Esprit, ils l'ont perdu par les mauvaises qualités du Cœur. On diroit que la médifance, l'emportement & la fureur sont inséparables de la profession d'Ecrivain. L'Esprit de parti, l'amour propre & le mauvais exemple ont causé ce désordre.

Il a été porté à son comble, dans les trois derniers Siècles. C'est dans le tems de la Réformation qu'il a le plus deshonoré la

République des Lettres. Après cela ont paru les *Scaligers*, fort emportés contre *Erasme*, & contre les Auteurs les plus distingués de leur tems. La Guerre la plus échauffée fût entre *Joseph Scaliger*, & *Scioppius*, l'Ecrivain le plus caustique & le plus violent de tous. Il ataquâ *Scaliger* avec tant de fureur, qu'on prétend que cela contribua à la mort de son Adversaire.

Dans le Siècle suivant *Saumaïse* marcha sur les traces de *Scaliger*. Il parût être le Successeur de ce Savant, à l'égard des talens, & de l'aigreur dans la Dispute. Dès qu'on n'étoit pas de son sentiment, on pouvoit s'assurer d'être qualifié d'ignorant, de bête, de fripon & d'être dévoré de plusieurs autres jolies Epitètes de ce genre. Il ataquâ vivement le Père *Petau*, qui étoit aussi d'une humeur austère & farouche.

Le Docteur *Arnaud* vint ensuite, qui fit beaucoup de bruit dans la République des Lettres, non seulement par son génie, mais aussi par son emportement. Mr. *Claude*, l'un de ses Antagonistes, disoit de lui, qu'il étoit toujours en colère, & que cela aprochoit des mouvemens convulsifs. Ce qu'il y a de pis, c'est que ce Docteur étoit emporté par principe. Il a essayé de prouver géométriquement, qu'il est permis d'user d'invectives dans les Ouvrages Polémiques.

Le célèbre Mr. *Le Clerc*, à qui la République des Lettres est si redevable, eut aussi plusieurs quèrelles sur les bras. Une avec le Père *Martianai*, une autre avec le Père *Simon*. Il en eût avec *Kuster*, avec les *Perizonius*, les *Gronovius* & tous ces Savans en *US* de l'Université de *Leide*. Mais de tous les Adversaires de ce Savant, celui qui a marqué le plus d'acharnement, c'est le Professeur d'Utrecht *Burman*. L'Abé d'*Artigni* raporte toutes ces quèrelles, mais il a oublié une circonstance à la décharge de Mr. *Le Clerc*, c'est que ce Savant étoit toujours sur la défensive, & occupé à repousser les atakes de ses Adversaires *.

Sur la fin du siècle passé comença la fameuse Dispute de la préférence des Anciens ou des Modernes; mais ce fut les premières années de notre siècle, qu'elle fût dans toute sa force. On a vû une Guerre presque générale entre les Savans sur cette Question. Aujourd'hui que les Esprits sont à peu près calmés, on ne peut qu'être indigné des inimitiés basses & des divisions indécentes, dont l'Empire des Lettres fût agité dans la force de cette Dispute.

De

On voit de judicieuses Remarques de Mr. *Le Clerc* sur les Disputes des Gens de Lettres, dans son *Parrha Sinna*, au commencement du Tome II.

De cette Guerre , qui a fait tant de bruit , je ne rapporterai ici que les hostilités particulières de Madame *Dacier* , & du Poete *La Motte*. Voici ce qu'en dit l'Abé d'*Artigni*.

Il se fit , en la personne de cette Dame , un contraste de la foiblesse de son Sexe , & de la férocité des Savans du *Nord* , dont il résultoit le grotesque du Monde le plus amusant. Rien n'est plus étonnant que les éfets que le *Grec* produisit dans la tête de cette Femme. Toutes les fois qu'elle parloit des beaux siècles d'*Alexandre* & d'*Auguste* , elle se pâmoit d'admiration . . Elle éclata en reproches grossiers contre *La Motte* ; & l'eût étranglé pour l'honneur des Anciens. Le flegme de ce Philosophe prit de l'ascendant sur les emportemens de la savante : On dit à cette occasion que *La Motte* avoit joué le rôle d'une Femme polie , & que *Mades Dacier* avoit fait le personnage d'un Pédent hargneux.

A peu près dans le même tems , Mr. *Dacier* , le Mari de cette Dame , eût une Dispute aussi fort échauffée avec le Ministre *Jean Masson* , Humaniste & Antiquaire. Etant Réfugié en *Angleterre* , il y publia une *Vie d'Horace* , dans laquelle il traitoit avec beaucoup de hauteur & de mépris cet Académicien , qui lui répondit sur le même ton , dans ses *Nouveaux Eclaircissemens sur les Oeuvres d'Horace* , qui parurent en 1708. Le

Ministre y est aculé de vanité, de plagiat, d'ignorance, de mauvaise foi. Il oposa à ces reproches une Réplique adressée à Mr. de Valincourt, où Dacier est encore traité avec plus d'aigreur & d'emportement*.

Cet Antiquaire, qui avoit été Gouverneur des Fils du Docteur Burnet Evêque de *Salisbury*, essuia un jour une assez forte censure de ce Prélat, sur l'aigreur & la violence de sa Dispute avec Mr. Dacier. J'en puis parler pertinemment, en aiant été témoin. En 1714. je priai Mr. Masson de m'introduire chez cet Evêque. Après les premiers complimens; la Conversation roula sur divers sujets, & elle tomba enfin sur le nôtre, je veux dire sur les Disputes trop vives des Gens de Lettres. *Et vous, Mr. Masson, lui dit l'Evêque, êtes-vous toujours si échauffé contre ceux avec qui vous avés eu quelque démêlé? Je ne vous pardonnerai jamais la manière malhonête dont vous avés traité Mr. Dacier. Vous lui avés dit des injures de Crocheteur.*

Un reproche si vif, prononcé avec le feu, qui acompagnoit ordinairement ce que disoit Mr. Burnet, embarrassâ notre Home. Il parut interdit de se voir ainsi poussé, & cela d'autant plus que la Censure n'étoit que trop fondée.

* Cette Réplique est inférée dans le Journal que Mr. Masson publioit alors sous le titre d'Histoire Critique de la République des Lettres, Tom. I.

fondée. Je ne crû pas devoir tout à fait abandonner mon Conducteur ainsi mal mené. La peine qu'il avoit prise pour moi demandoit que j'essaiasse de dire quelque chose pour sa défense. La Paix d'*Utrecht* avoit été conclüe il n'y avoit pas longtems. Cette circonstance me fournit en faveur de mon Guide une espèce d'excuse, que je tournai à peu près de cette manière.

„ Milord, je prie Vôtre Grandeur de
 „ considérer que quand Mr. *Masson* a écrit
 „ si vivement contre Mr. *Dacier*, vous
 „ étiez en Guerre avec la France. Alors cha-
 „ cun ataque l'Ennemi à sa manière, les
 „ Soldats avec l'Epée, & les Gens de Lettres
 „ avec la Plume. Il me semble que Mr.
 „ *Masson* ne doit pas être pris à partie là
 „ dessus, & que ce qu'il a écrit de trop fort
 „ contre son Antagoniste, doit être rangé
 „ parmi les hostilités de l'*Angleterne* contre
 „ la *France*. Aujourd'hui que la Paix est fai-
 „ te, on ne verra plus entre ces Messieurs
 „ de Dispute trop échauféc. Ils discuteront
 „ amiablement & avec politesse les Points
 „ de Littérature, qui demandent quelque
 „ éclaircissement.

L'Evêque sourit de cette petite distinction, entre un tems de Guerre & un tems de Paix, mais elle ne lui imposa point. Il con-
 noissoit

noissoit mieux le Personage que je ne le connoissois, & il continua sa Censure.

„ Ce sont de terribles Gens, que la plûpart des Savans, ajouta-il; sur la moindre différence d'opinions ils se déchirent impitoiablement. Il finit en rendant justice a quelques Savans sages & moderés, qu'il avoit connus. A cette occasion il fit l'éloge du célèbre *Spanheim*, qui étoit mort à *Londres*, il n'y avoit pas long-tems. Il avoit mérité l'estime de toute l'*Europe*, par ses excellens Ouvrages, mais sur tout par sa modération avec ceux qui combatoient ses sentimens*.

On lit, dans le *Poggiana*, des Réflexions qui assortissent fort bien la Censure de l'Evêque de *Salisbury*, que je viens de rapporter. A la honte des Belles Lettres, dit cet Auteur, quoi qu'elles semblent destinées à polir l'Esprit, on ne voit point de plus grands emportemens, que dans la plûpart des Savans. On remarque souvent les Injures & les Raisons, les *Humanités* & la *Férocité*, qui font dans leurs Ouvrages un Contraste choquant & ridicule. Non seulement la Civilité la plus comune y est blessée, mais la Morale & la Religion elle même.

Les

* Ezechiel Spanheim, mort à Londres le 7. Novembre 1710. avec le caractère d'Envoyé Extraordinaire du Roi de Prusse. On a de lui un Traité De *Usu & præstantia Numismatum*. C'est un excellent Ouvrage qui durera autant que les Médailles qu'il y explique,

Les Gens raisonnables font surpris, avec justice, de voir quelquefois, dans le Commerce Littéraire, la peinture des Hales & des Ports de Mer *.

Il est bien cruel, dit encore quelqu'un fort judicieusement, il est bien honteux pour l'Esprit humain, que la Littérature soit infectée de ces haines personnelles. Que gagnent les Auteurs, en se déchirant cruellement ? Ils avilissent une profession qu'ils ne tiennent qu'à eux de rendre respectable. Faut-il que l'art de penser, le plus beau partage des Hommes, devienne une source de ridicule, & que les Gens d'esprit, rendus souvent par leurs querelles, le jouet des fots, soient les Bouffons du Public, dont ils devraient être les Maîtres ** ? Je ne nomme pas cet Auteur, parce qu'il paroît avoir oublié quelquefois lui-même ces sages Maximes dans sa conduite.

Afin qu'on ne nous accuse pas d'avoir pris à tâche de décrier les Gens de Lettres, en citant ainsi tout ce qui s'est dit de plus fort contre leurs Contestations, voyons si l'on ne peut pas un peu les excuser. L'équité veut que nous ne supprimions pas ce que quelques Auteurs ont écrit pour leur défense.

Voici un tour ingénieux, qu'a pris un de leurs Défenseurs. On demande, *dit-il,*
pour-

* Tom. I. p. 96.

** Préface d'Algire.

pourquoi les Savans font si ardens à défendre leurs opinions? C'est que la réputation d'un Home de Lettres lui tient lieu de Terres, de Dignités & de Fonds. Il regarde avec jalousie toute oposition, qui en pourroit diminuer l'éclat; au lieu qu'un Home du Monde a d'autres biens & d'autres grandeurs à défendre, & devient par là plus tranquile sur la contradiction. Par cette raison il faut un peu excuser l'impolitesse de bien des Savans *. Cette excuse est proprement en faveur des Gens de Lettres mal partagés des biens de la Fortune, mais elle ne seroit pas aplicable à un Savant, qui auroit une forte Pension & la Protection de quelque Grand Prince.

Le hazard me fait tomber entre les mains un petit Ecrit, qui fera bien à mon but. C'est une Apologie du Père *Du Cerceau* Jésuite, en faveur des Contestations trop vives des Savans. Elle parut dans un *Mercur* de France il y a 30. ou 40. ans **.

Cet Apologiste, bien intensioné pour les Savans, essaie de les disculper par divers moiens. Il tâche de les excuser sur les vivacités & les impolitesses qui leur échapent dans leurs quèrelles. Il comence par convenir de

D

bone

* Bibliot. Raisonné T. XXX. p. 20.

** *Mercur* de France, Mai 1717.

bone foi , que les reproches qu'on leur fait sur cet article sont bien fondés , & que l'expérience ne prouve que trop qu'on peut être très savant & être en même tems très grossier & très impoli. Une vétille de Grammaire vient-elle à diviser deux Littérateurs , ils se mettent aux champs. Un Passage bien ou mal rétabli , dans quelque Poète , leur fufit pour se quereller à outrance.

Mais après avoir passé condanation là dessus , il essaie de faire voir, qu'on leur donne plus de tort qu'ils n'en ont. C'est ce qu'il prouve d'abord à l'égard des Savans du XVI. Siècle. S'ils ont employé , dans leurs Disputes , des termes , qui nous paroissent fort aigres & fort choquans, c'est que telles étoient les Mœurs de ce siècle, & qu'on n'en étoit pas autant blessé que nous le sommes aujourd'hui. Les règles de la bienséance n'étoient pas aussi sévères qu'elles le sont devenues depuis.

Les Protestans doivent apliquer aux Réformateurs cette excuse des Savans du XVI. siècle. L'Abé d'*Artigni* ne les a pas oublié dans sa *Chronique scandaleuse des Savans*. *Luther* , dit-il , étoit d'un caractère violent & fougueux , & a mis beaucoup d'emportement dans ses Ecrits. *Calvin* ne marquoit pas moins d'aigreur en disputant contre ses Adversaires. Mais on les ataquoit avec fureur , faut-il être surpris s'ils répondoient

avec quelque vivacité. L'équité veut qu'on se rapelle les usages de ce tems-là. Les Réformateurs ont parlé le langage de leur siècle. Ils n'étoient pas apellés à corriger les manières rudes & grossières qui rènoient alors parmi les Savans, & ils avoient une tâche plus importante.

Après le renouvellement des Lettres, ce qui contribua beaucoup à rendre le stile des Savans aigre & emporté, dans leurs Disputes, c'est la lecture fréquente des Anciens. C'étoient de mauvais Modèles à cet égard. Les Romains faisoient entrer souvent des injures grossières dans leurs contestations, témoin *Cicéron*, qui dans sa Harangue contre *Pison*, n'apostrophe jamais ce Consul, que par les noms de *Bête brute*, d'*Animal*, d'*Hébéte*, d'*Ane*, de *Bouveau*, de *Charogne jettée à la Voirie* &c. Les Savans étant familiers avec l'Orateur Romain en prirent insensiblement le ton, les manières & le stile impétueux. C'est en éfet ce qu'on imite le plus aisément & le plus volontiers.

Le Père *du Cerceau* croit donc que la bienfiance varie selon les tems & selon les lieux, & que ce qui nous choque aujourd'hui ne produisoit pas ce mauvais éfet autrefois. Il est vrai qu'on pourroit lui repliquer, qu'il y a une Bienfiance générale & naturelle, in-

dépendante des tems & du génie des Peuples. Il femble qu'il a été & qu'il sera toujours très grossier & très impoli d'appeller un Home *Bête, stupide, ignorant &c.* Et ces Epithètes que les Savans se font prodiguées si libéralement ne furent jamais conformes à la Raïson. Mais telle est la force de la Coutume, qu'elle fait oublier ces sages principes. Ceux qu'on apelloit *Cicéroniens* dans le XVI. siècle, se croioient suffisamment autorisés par l'usage & par l'exemple des Anciens, à dire des injures à leurs Adversaires, & pourvû qu'elles fussent en beau Latin, & tirées des bons Auteurs, ils ne s'en faisoient aucun scrupule.

L'Apologiste des Savans emploie un autre moien, pour excuser leurs vivacités dans la Dispute. Ce n'est pas à eux seuls, *dit-il*, qu'il faut imputer les duretés qui leur échappent; c'est au Public dont il faut gagner la bienveillance & auprès duquel on ne peut pas réussir, si l'on ne nourrit pas sa malignité. Mais quelque mâlin qu'on le suppose, ce Public, des Ecrits pleins d'injures sont ils bien propres à le satisfaire?

Un Anonime, qui publia il y a quelques années des *Paradoxes Littéraires au sujet d'Inés de Castro de La Motte*, décrit fort joliment le goût des François pour les Disputes un peu vives des Auteurs. Le Public est charmé, *dit-il*, de voir les Auteurs écrire avec un peu

de malice les uns contre les autres. Rien ne le réjouit d'avantage, que ces fortes de Disputes. L'Homme aime naturellement le spectacle des Combats. Ceux des Gladiateurs ont fait autrefois les brutales délices de la Grèce & de l'Italie. Tout le monde fait qu'il est encore aujourd'hui le plus agréable divertissement des Espagnols & des Portugais. Pour nous, nous abhorrons ces plaisirs sanglans. En récompense, nous sommes ravis de voir des Gens d'esprit, d'habiles Ecrivains se battre avec feu & avec adresse, se bien ataquere & se bien défendre, manier finement l'ironie, & se lancer mille traits ingénieux.

Le Public, pour lequel on doit avoir des égards, c'est celui qui est composé de gens de bon goût, qui sont choqués d'entendre deux Auteurs se dire des injures, mais qui se plaisent à une Critique fine & enjouée, assaisonnée de traits badins & délicats. Ces fortes d'ataques ingénieuses ne sont pas incompatibles avec les Règles de la Politesse. C'est ainsi que le Marquis de Sévigné se défendit dans la Dispute qu'il eût avec le Savant Dacier, sur un Passage d'Horace. L'un n'employa contre son Adversaire, que les Armes des Pédans, avec de mauvaises raisons, ce qui le fit mépriser du Public. L'autre, au contraire, emporta tous les suffrages,

par l'enjouement de sa Plume , & par la finesse de ses ironies.

Il est vrai , qu'il y a une autre partie du Public , Gens de mauvais goût , & dont le Cœur est plus mâlin , qui jugent un peu autrement. Quand deux Savans font aux prises , ceux-ci se plaisent à leur entendre dire des injures , & voici la raison qu'on en donne. Nous aimons à voir rebaisser ceux qui ont quelque supériorité sur nous. Un Savant , par ses lumières , devient un Objet de jalousie. Nous sommes ravis de pouvoir regagner sur eux , dans les défauts qu'ils se reprochent tour à tour , ce qu'ils ont de plus que nous du côté de l'Esprit. Quand les Savans se quèrellent entr'eux , ils donnent donc une scène réjouissante à cette partie du Public , que je viens de décrire. Mais ils auroient grand tort de chercher à le divertir ainsi à leurs dépens , & à satisfaire la malignité du Cœur humain. C'est ce qui fait voir la foiblesse de cette seconde excuse , qu'a employée le Père *du Cerceau*.

Il en convient à la fin , & voici comment il conclut son Apologie. La Dispute , dit-il , fait beaucoup de tort aux Savans , Mais on ne fait pas tant de réflexions. Chacun d'eux ne songe qu'à décréditer son Antagoniste dans l'Esprit du Public , sans songer qu'il lui donne lieu par là de lui rendre la pareille &

que le Public qui fait là le personnage du *Gripe-Minant* de la Fable de *La Fontaine*, tire son profit des deux côtés, & se moque de l'un & de l'autre.

Les Gens de Lettres sont dont inexcusables, lors que, dans leurs Ecrits contentieux, ils en viennent jusqu'aux invectives. On ne peut que blâmer leur emportement, & reconoitre qu'ils se dégradent par là dans l'Esprit des honêtes Gens. On est en droit de leur faire de vifs reproches sur leur peu de modération. Mais il ne convient pas à toutes sortes de personnes de les ataqucr là dessus. Un Officier, Home de naissance, entreprit un jour un Savant sur ces Disputes, où il entre trop d'aigreur, où l'on se dit réciproquement des injures, & cela quelquefois sur de simples vétilles de Grammaire. Voici comment il essaia de repousser cette ataque.

„ Nos Savans ont tort, *dit-il*, & je suis
 „ le premier à les condaner. Ils se sont laissé
 „ imposer par l'exemple des Anciens, qui
 „ dans leurs Disputes, se disoient souvent
 „ des injures grossières. Mais ce qui vous
 „ choque si fort chez eux, n'est pas plus
 „ surprenant qu'un Fait, que nous avons
 „ continuellement devant les yeux, & dont
 „ les Anciens ne nous ont point laissé d'e-
 „ xemple. Deux Gentilshomes, ou deux

„ Militaires se piquent dans une Compagnie.
 „ C'est une bagatelle , un rien. Cependant
 „ selon les Loix du beau Monde, il faut qu'ils
 „ aillent se couper la gorge pour réparer l'in-
 „ jure prétendue. Comparés cette Coutume
 „ bizarre , gotique & de plus contraire à
 „ tous les principes de la Religion , avec
 „ les jolis-termes dont les Savans régalerent
 „ leurs Adversaires , ne conviendrés-vous
 „ pas què ceux-ci sont encore moins hétéro-
 „ clites , quoi que toûjours très ridicules ,
 „ & très dignes de censure ?

Malgré cette rétorsion ingénieuse , on
 peut encore , à certains égards , proposer aux
 Gens de Lettres le modèle des Gens de
 Guerre. Le *Poggiana* que j'ai déjà cité , me
 fournit encore de quoi justifier ce que j'a-
 vance ici. Quand deux Armées ennemies se
 sont batues , dit cet Auteur , on ne voit en-
 tr'elles que politesse & générosité réciproques,
 qu'offices mutuels. On rend justice à l'Enne-
 mi , on n'insulte point à celui qui a eu du
 dessous , & on ne triomphe point d'une foi-
 bleffe , come quelques Savans triomphent
 d'une faute , qu'ils croient avoir trouvé
 dans un Livre , come s'ils avoient gagné
 une Bataille , ou fait une grande Conquête.

Les Mœurs des Militaires se sont adoucies
 depuis quelque tems , & elles étoient bien di-
 férentes autrefois. Il faut espérer , que le

même changement arrivera dans les Gens de Lettres. On s'aperçoit déjà qu'ils ont beaucoup gagné. Il étoit autrefois à la mode parmi les Savans de toute profession, Théologiens, Jurisconsultes, Médecins, de mêler beaucoup de vivacités & même d'injures dans leurs Contestations Littéraires. On épuisoit toutes les expressions dures & mortifiantes que fournissoit la Langue dans laquelle on écrivoit, après quoi on empruntoit des autres Langues les secours qu'on en pouvoit tirer en ce genre. La Politesse qui règne aujourd'hui plus que jamais dans le monde, s'est insinuée peu à peu dans les Cabinets des Gens de Lettres, & a mis une juste réforme dans leurs Ecrits.

Heureux le Savant, à qui le Cabinet n'ôte rien de la gaieté de l'humeur, ni de la politesse des manières! En s'appliquant à la recherche des Vérités, même les plus utiles, il faut s'appliquer aussi efficacement, à conserver cet avantage. Sans cela on perd plus du côté du commerce, que l'on ne gagne du côté des connoissances. Que la Science soit humaine, au lieu d'être sauvage, que l'Erudition soit dégagée de la rudesse & de l'orgueil, elles feront les délices de la Société. Parer & adoucir les Sciences, voila le grand art du Savant.



EXTRAIT de l'APPEL AU PUBLIC
du Jugement de l'Académie Royale des
Sciences de Berlin, par Mr. KÖNIG; &
de quelques Lettres Apologétiques de ce Ju-
gement; servant de Réponse à cet Appel.

LA Dispute Littéraire, entre Mr. DE MAUPERTUIS, Président de l'Académie Royale des Sciences de Berlin, & Mr. KÖNIG, Professeur en Philosophie & en Droit Naturel, Conseiller & Bibliothécaire du Sérénissime Prince *Stadhouder* des Provinces Unies, dont on a parlé dans le *Journal de Septembre* dernier *, s'est animée au point, qu'elle a enfanté plusieurs Brochures très vives, dans lesquelles les bienfaisances ont été peu ménagées.

Après le Jugement de l'Académie de Berlin, que nous avons rapporté **, Mr. König, fit imprimer un 8vo. de 190. pag. intitulé, *APPEL au Public du Jugement de l'Académie Royale de Berlin, sur un Fragment de Lettre de Mr. de Leibnitz, cité par Mr. KÖNIG, A Leide de l'Impr. d'Elie Luzac Fils, MDCCLII.* Cet Ouvrage divisé en IV. Parties renferme
I. Un *Exposé de l'Origine de la Controverse.*
II. Des *Remarques Littérales sur le Fragment*
de

* P. 310.

** P. 317.

de la Lettre de Mr. de Leibnitz, dont Mr. De Maupertuis conteste l'authenticité.

III. Un Examen des Droits de l'Académie & de la Conduite de ses Membres, par rapport au Jugement.

IV. La Correspondance que la publication du Fragment a occasioné, entre Mrs. De Maupertuis & Formey, d'une part, & Mr. König, de l'autre.

Cet Ouvrage est fort bien écrit; mais on y remarque un Esprit d'aigreur, qui se déchaîne sans ménagement contre Mrs. De Maupertuis & Euler, & contre les Membres de l'Académie, qui ont rendu le Jugement.

I. On expose d'abord, que Mr. De Maupertuis publia sa Nouvelle Théorie sur la moindre quantité d'Action, qu'il prétend que la Nature observe toujours, dans tout état d'équilibre, aussi bien que dans la distribution des mouvemens: On infinie ensuite, que regardant ce Principe come une des plus heureuses Découvertes de la Philosophie moderne, & tout glorieux de l'avoir aperçû le premier, il l'anonça au Monde Savant, come une Loi si féconde en conséquences avantageuses, qu'il crût en pouvoir déduire une nouvelle Théologie Naturelle, & une Cosmologie supérieure à celle des plus célèbres Philosophes modernes.

Mais, suivant Mr. König, lui & bien des

Gens n'en portèrent pas un jugement si favorable: Après avoir lû & examiné, en Géomètre, le Mémoire imprimé dans le II. Vol. de l'Hist. de l'Acad. de Berlin, le nouveau Système trompa son attente. Il crût y apercevoir des Paradoxes & des Propositions fausses. Ce qui l'engagea décrire un Mémoire, en Langue Latine, pour prouver que la nouvelle Théorie étoit insoutenable, que le Principe de la moindre Action n'étoit ni général, ni apliquable ou repos forcé ou à l'équilibre &c. Il s'atachoit ensuite à développer le vrai Principe du mouvement & des forces, dont Mr. de Maupertuis, dit-il, n'avoit aperçû, ni les avantages, ni l'étendue. Mr. König prétend que son Mémoire étoit écrit avec beaucoup de ménagement, & qu'il n'y avoit rien qui pût bleffer l'Auteur le plus sensible. Il l'envoia à *Leipsig*, pour être inséré dans les *Acta Eruditorum*; & en écrivant à Mr. de Maupertuis, pour le remercier de l'honneur qu'il venoit de lui procurer, en le faisant agréger dans l'Acad. de Berlin, il lui parloit de ce Mémoire. Mais come il lui revenoit, de tout côté, que ce Savant étoit fort amoureux de sa Découverte, il redemanda sa Critique à *Leipsig*. Il y avoit environ une Année, qu'il l'avoit retirée, lors qu'obligé de faire un Voiage à *Pirmont*, il se détermina à aller dès là à *Berlin*. Il y arriva

en Septembre 1750. & vit M. de Maupertuis, qui lui demanda pourquoi son Ecrit n'avoit pas parû. Mr. Konig lui dit ingénument le motif qui le lui avoit fait supprimer. On lui répond par un Compliment; on entre en Conversation; mais Mr. Konig s'apercevant que ses Objections indisposoient, il ofrit de supprimer pour toujours son Mémoire, si ce sacrifice pouvoit obliger Mr. de Maupertuis. Celui-ci le refusa. Le premier lui envoya ensuite son Manuscrit, en lui ofrant d'en retrancher ce qui lui déplairoit, ou de le supprimer tout à fait, s'il l'aimoit mieux. Dès le lendemain Mr. de Maupertuis renvoia les Cahiers à Mr. Konig, avec un Billet conçu en ces termes :

Je hais encore plus les Disputes que vous, Mon cher Monsieur; je ne saurois actuellement donner le tems qui seroit nécessaire pour lire un Ecrit profond, que les ratures & les renvois rendent encore plus difficile. Mais je ne trouverai jamais mauvais qu'on soit d'un sentiment différent du mien, ni qu'on le dise, ni qu'on l'imprime; & cela est bien éloigné de pouvoir rien changer à l'attachement que j'ai pour vous.

Mr. Konig renvoia peu après son Msc. à Leipsig, & il fût imprimé dans les *Nova Acta Eruditorum* du Mois de Mars 1751.

Mr. de Maupertuis ayant vû cette Dissertation imprimée, écrivit le 28. Mai à Mr.

Konig, qu'il l'avoit lûe, & y avoit trouvé plusieurs beaux Problèmes : Il ajoutoit : *Vous me rendés justice de croire, que je ne serai jamais fâché, qu'on soit d'un sentiment différent du mien, ni qu'on le dise avec la Liberté philosophique. Je ne cherche que la Vérité: J'aurois mieux la trouver moi même, que de la voir trouvée par un autre; mais j'aime mieux la voir trouvée par un autre, que si elle ne l'étoit point du tout. Come je ne doute pas que vous ne soies dans les mêmes dispositions, j'espère que vous ne trouverés pas mauvais, que je fasse à votre Dissertation, la réponse que cet amour de la Vérité me suggérera. Je ne conoissois point cette Lettre de Mr. de Leibnitz, dont vous rapportés un Fragment. Je ne l'ai vüe nulle part parmi ses Lettres imprimées. . . . Je vous prie de me dire dans quelle Année elle a été écrite, & où elle se trouve. . . .*

La Réponse de M. *Konig*, datée du 28. Juin 1751. portoit, qu'il ne possèdoit pas l'Original de la Lettre de M. de *Leibnitz*, mais qu'il en avoit une Copie, laquelle il tenoit de feu Mr. *Henzy*, qui la lui avoit envoyée avec d'autres. Il lui fit parvenir en même tems une Copie entière de la Lettre, dont le Fragment avoit attiré son attention.

C'est cette Lettre attribuée à Mr. de *Leibnitz*, dont l'Original ne se trouve point, quelques perquisitions que l'on ait faites;

qui a été la vraie Pome de Discorde entre ces deux Savans. Le Principe de la moindre Action n'a plus fait l'Objet de la Contestation. M. de *Maupertuis* a constamment demandé la production de la Lettre originale de M. de *Leibnitz*, d'où l'on pouvoit induire, que ce Savant avoit eû une pleine conoissance de ce Principe, & le défaut de représentation de cette Lettre originale, de la part de Mr. *König*, l'ayant fait suspecter, il en est résulté cette Décision de l'Académie de *Berlin*, qui fait le sujet de l'Apel.

M. *König* se plaint, que l'Académie, sans entrer dans la discussion du Sujet, a exalté M. de *Maupertuis*, & lui a élevé des trophées, aux dépens des plus grands Génies, qui se sont signalés par leurs découvertes dans l'étude des Loix de la Nature. Il paroît piqué de ce que le Président de l'Académie de *Berlin* n'a pas voulu entrer en lice avec lui, & que parlant, dans la nouvelle Edition de ses Oeuvres, des Objections qu'il lui avoit faites, déclare, que son intention n'est pas d'y répondre; que les Géomètres & les Philosophes jugeront de leur valeur. Cependant dit M. *König*, ces Objections si méprisées ne sont pas des Doutes de Métaphisique, ce sont des Démonstrations mathématiques en forme, des Démonstrations fondées sur la pure Géométrie, sur des Principes de Dynamique reçus de tous

les Géomètres, sans en excepter Mr. de Mau-pertuis. Il veut que ce Savant ait fait recla-mer une grande & sublime Découverte, par une Compagnie respectable, pour persuader aisément au Public, que la Découverte pré-tendue étoit réelle, & qu'il emporterait le fond de la Cause, par un tour d'adresse dans les formalités. Il se récrie entr'autres sur le Jugement de l'Académie à l'égard du Frag-ment, & il dit, qu'il est obligé, pour sa propre défense, d'exposer aux yeux de toute la Terre des procédés, dont il n'y a peut être au-cun exemple, & des Erreurs couronnées par un Corps illustre, come de très importantes Verités.

II. Le second Article, qui renferme des Remarques Litérales sur le Fragment de la Lettre de Mr. de Leibnitz, débute par ce Mor-ceau contenu à la fin de la Dissertation de M. König inserée dans les *Acta Eruditorum*, & amené come suit : *Je n'ajoute qu'un mot, en finissant, c'est Mr. König, qui parle; c'est qu'il semble, que Mr. de Leibnitz ait eu une Théorie de l'Action beaucoup plus étendue peut être, qu'on ne le soupçonneroit à l'heure qu'il est; car il y a une Lettre de lui écrite à Mr. Herman, où il parle ainsi: „ L'Action n'est point ce que*
„ vous pensés; la considération du tems y
„ entre, elle est come le produit de la Masse
„ par le tems, ou du tems par la force vive.

„ J'ai

„ J'ai remarqué , que dans les modifica-
 „ tions des mouvemens , elle devient ordi-
 „ nairement un **M A X I M U M** , ou un **M I -**
 „ **N I M U M** : On en peut déduire plusieurs
 „ Propositions de grande conséquence. Elle
 „ pourroit servir à déterminer les Courbes,
 „ que décrivent les Corps attirés à un ou plu-
 „ sieurs Centres. Je voulois traiter de ces
 „ choses entr'autres dans la 2. Partie de ma
 „ Dynamique, que j'ai supprimée, le mau-
 „ vais accueil que le préjugé a fait à la pré-
 „ mière m'ayant dégoûté !

Voila le fameux Passage , qui a occasionné
 la Contestation dont il s'agit. Il faut obser-
 ver, qu'il se rencontre une différence, entre
 le Fragment imprimé dans les *Acta Erudito-
 rum* , tel qu'il est ci dessus transcrit, & la
 Copie de la Lettre entière envoyée à Mr. de
Maupertuis. Voici en quoi cette différence
 consiste: Il est dit dans le Fragment imprimé:
*Elle est come le produit de la Masse par
 le tems , ou du tems par la force vive.* Et dans
 la Copie envoyée à Berlin: *Elle est come le
 produit de la Masse, par l'espace & la vitesse,
 ou du tems par la force vive.* Ces mots *par
 l'espace & la vitesse* ne se trouvent pas au Frag-
 ment inseré dans les *Acta Eruditorum*. Cette
 omission a contribué à le faire suspecter. Mr.
Konig prétend, que c'est une faute de Co-

pitte ou de Correcteur, & il emploie divers raisonnemens pour le prouver : Il s'efforce aussi de faire conoitre, que le Fragment de Mr. de Leibnitz ne s'accorde point avec la Théorie de Mr. de Maupertuis, & ne peut avoir été cité pour lui ravir l'honneur de sa Découverte, ni le faire passer pour Plagiaire. Nous nous étendrions trop si nous voulions entrer dans cette discussion. Nous remarquerons seulement, que Mr. König fait sentir, qu'on lui prête en cela un dessein ridicule, puis qu'ayant renversé, dit-il, de fond en comble, tous les apuis de cet Edifice, il n'auroit pas pris à tâche des deshonorer le grand Leibnitz, en lui prêtant des sentimens absurdes, qu'il venoit de combattre. Et peu après il insinue, que ce Philosophe & quelques autres réclameront au premier jour les deux seules choses qui soient vraies dans cette Théorie, & que la gloire de tout ce qui y est faux, en demeurera à Mr. de Maupertuis. Il lâche encore divers traits aussi vifs, contre ce célèbre Académicien. En parlant de sa découverte des Loix du choc des Corps parfaitement durs, trouvées par une Opération du Calcul des différences sans avoir consulté la nature & les déterminantes du Sujet, il ne doute point que cette Découverte, n'eût fait rire un Philosophe tel que Leibnitz, & que ce grand Maître n'eût renvoyé à l'École un

Inventeur de pareilles puérités, pour y apprendre prémiérement les Règles d'un bon Argument.

Est-ce garder les bienféances, que d'emploier des expressions si outrées, si mordantes, contre un Adverfaire qui s'est rendu si illustre dans la République des Lettres, & que les qualités du Cœur rendent d'ailleurs très estimable? Il ne ménage pas plus les Membres de l'Académie, qui ont rendu le Jugement. Sur ce qui y est dit p. 21. & 22. il s'écrie: *Quels raisonnemens pour des Géomètres! Quel spectacle de voir tant d'habiles gens courir à la Lance, pour combattre un Fantôme, que l'un d'entr'eux a forgé! . . . Hé! de grace, calmez-vous, ouvrez les yeux, lisez: Le grand Leibnitz ne vous dit pas ici ce qu'il a fait; il vous dit simplement ce qu'il entrevoit qu'on pourroit faire un jour &c.*

Il conclut cet Article, en disant: *Qu'on ne prête plus à un honête Home, qui a été toutes les attentions imaginables, pour ménager la réputation de Mr. de Maupertuis, des vies qu'il n'eût jamais; des vies, que la simple inspection des paroles de M. de Leibnitz, détruit; des vies que toute sa conduite dans cette Dispute dément.*

III. Cet Article roule sur l'Examen des Droits de l'Académie, & de la Conduite de

ses Membres. Mr. König s'éforce d'y prouver 1°. *Que l'Académie n'avoit aucune Jurisdiction, ni aucun Droit de se porter pour Juge de ce Diférent.* 2°. *Que ni les Règles de Droit, ni les formalités des Tribunaux n'ont été observées dans son Jugement.* 3°. *Que les Membres qui l'ont donné n'étoient point au fait des Matières, dont l'examen auroit dû précéder la décision de la Question mise devant eux.* 4°. *Qu'ils ont jugé, sans avoir assés considéré, la nature d'une Cause Littéraire, le degré de vraisemblance dans ce qui peut servir à détruire ou à établir l'autenticité du Fragment, & enfin la frivolité de tout ce Procès, uniquement intenté par un Esprit d'aigreur & de chicane.*

Il examine le 1er. Point, sur le sentiment des Jurisconsultes, qui disent, qu'en général les Droits d'une Communauté, & en particulier ceux d'un Corps sur ses Membres, doivent être, ou des *Droits nés avec l'institution même*; ou des *Droits aquis & dérivans de quelque Convention particulière, ou d'un Consentement spécial.* Il veut qu'il y ait un Droit d'égalité & de liberté qui fait la prérogative la plus essentielle de tous les Citoyens de la République des Lettres, & qui ne souffre pas qu'un ou plusieurs de ses Membres s'arrogent une Jurisdiction ou Supériorité quelconque sur les autres. C'est, selon lui, au Jugement seul du Public, qu'ils sont

soumis, c. à d. au Jugement de la totalité
 de ces Persones, de tous les Païs & de tous les
 Tems, qui aiant cultivé leur Raison, sont en
 état de juger, & qui font une des partiës les
 plus respectables du Genre-Humain. L'Home
 de Lettres travaille pour instruire & éclairer
 le Public, & il se propose la Gloire pour
 récompense. Le Public décide sur l'utilité
 & la bonté des Ouvrages & sur la gloire qui
 en résulte. Cette gloire n'est autre chose,
 que la Voix unanime & invariable du Pu-
 blic, applaudissant, avec confiance de
 Cause, au mérite distingué & aux qualités
 éminentes. Le plus puissant Roi ne peut dé-
 truire ou relever une réputation, contre la
 Décision du Public; lui même s'y voit sou-
 mis, aussi bien qu'un Particulier. Il seroit
 ridicule, lors qu'il est question de l'honneur
 dû aux grands Talens & à la Vertu, de s'a-
 dresser, pour se le faire ajuger par Sentence,
 aux Tribunaux, qui ne peuvent point la
 soutenir par exécution. En un mot le Public
 est un Juge Souverain & indépendant, qui
 ne cède qu'à la force des raisons, & il n'y a
 d'autre manière légitime & raisonnable, pour
 discuter, sous ses yeux, les Diférens Lité-
 raires, que celle d'un Exposé des Raisons pour
 & contre. De ces Principes & des applications
 qu'il en fait, il conclut, que l'Académie ne

pouvant avoir aucune Jurisdiction dans cette Afaire, ni en vertu d'un Droit né avec son institution, ni en vertu d'un Droit aquis, ni en vertu d'aucune soumission, il est fondé à regarder les entreprises que l'on y a faites contre lui, come illégales, abusives, & *ipso jure* nulles: Ce qui lui donne lieu d'espérer que le Public juste & équitable infirmera ce Jugement.

Sur le 2. Point, Mr. *Konig* discute, si dans cette Afaire l'Académie, à la supposer Juge compétent, a eû soin d'observer les Règles du Droit & les formalité essentielles à la Justice? Il prétend que non, & il apuie son sentiment par des inductions tirées de divers Passages de l'Exposition de Mr. *Euler* & de la Sentence de l'Académie. Ces Passages, *dit-il*, présentent deux Faits, & une Question de Droit 1°. *Que les Ecrits de Mr. de Maupertuis renferment une sublime Découverte.* 2°. *Que le Fragment a été cité par Mr. Konig, pour ôter à Mr. de Maupertuis, la gloire de l'invention & la doner à Mr. de Leibnitz, & que ce Fragment montre que ce dernier auroit eû-la même Théorie que le premier.* 3°. Il fait consister la Question de Droit, à favoir à qui cette Découverte appartient, ou à Mr. de Leibnitz, ou à Mr. De Maupertuis? Son raisonnement se réduit à ceci: Que l'Académie a décidé la Question de Droit, sans s'être assurée auparavant de la Vérité des Faits.

Ces Faits niés & détruits, come M. *Konig* le suppose, la Procédure tombe, & le Jugement avec elle. A l'égard des formalités, il prétend aussi qu'elles n'ont pas été observées; en ce que l'Académie étoit intéressée dans cette Afaire. Il fait ensuite une distinction, & déclare, qu'il ne veut pas parler de l'Académie en général, mais du Président & de 22. Membres qui ont prononcé, & à qui il ne doit, à aucun titre, le sacrifice de son honneur: *Rempli, dit-il, d'un profond respect & d'une juste admiration, pour les lumières de l'Académie, il est parfaitement tranquile, sur ce que penseront de sa conduite, dans cette Afaire, des Savans de tout rang, dont les connoissances transcendantes & le mérite éminent, lui faisoient regarder come une gloire digne d'envie de leur avoir été agrégé.*

Le 3^{me}. Point regarde les Académiciens, qui ont donné leur Jugement, sans être suivant l'alègué de Mr. *Konig*, au fait des Matières. Des expressions du Jugement, il croit pouvoir en déduire, que le Public devoit envisager ces 22. Juges, come tout autant de Jurisconsultes, de Philosophes, de Géomètres du premier Ordre. Il dit, qu'à la tête de cette Liste, on voit les Noms respectables des Curateurs & de deux Honoraires, & que des Académiciens de ce rang

sont dispensés, par leur Naissance & par leurs Emplois, de grossir leurs Titres de celui de Savans de profession. Il y trouve ensuite des Chimistes, des Botanistes, des Anatomistes, des Littérateurs peu versés, suivant lui, dans la conoissance du Droit & dans celle de la Géométrie & de la Dynamique. La Classe Mathématique ne lui présente qu'un seul Juge, sçavoir Mr. *Euler*, & avec lui quelques Astronomes; mais il regarde ce Géomètre, come Partie dans la Cause, & il restreint les Astronomes à un sçavoir peu comun dans leur Art. Quant à Mr. *Formey*, il seroit à souhaiter, *dit-il*, que content de tenir la Plume come Secrétaire, ce Savant si habile & si poli, se fût dispensé de doner son suffrage, puis qu'on peut lui prouver, qu'il n'avoit pas seulement lu le Mémoire inseré dans les Actes de *Leipsig*, lors que le Jugement a été rendu. De tout cela il conclut, que ce Jugement annoncé avec tant de pompe, publié d'une manière si éclatante, n'est qu'une Décision, prononcée sans discussion suffisante, par 22. Juges, dont presque tous conviendroient, avec candeur, qu'ils ne sont pas en état d'approfondir, peut-être même d'entendre seulement la Question. Tel est le raisonnement de Mr. *Konig*. Ce Public, qu'il reconoit
pour

pour Juge, l'appréciera sans doute, à sa juste valeur.

Le 4me. Point tend à prouver, que les Juges ont prononcé sans avoir assez fait attention à la nature de la Cause, aux probabilités relatives au Fragment, & à la frivolité du Procès. Il examine la nature de la Cause, qui est purement littéraire. Si Mr. de Maupertuis croioit Mr. Konig coupable d'avoir forgé le Fragment, la Voie, dit-on, des Tribunaux Civils lui étoit ouverte, & s'il y eut été condamné, un moment de Séance auroit suffi à l'Académie pour le dégrader. Il prétend que la parole d'un Home d'honneur doit suffire pour vérifier les faits qu'il ateste. Il a dit qu'il tenoit de feu Mr. Henzi la Copie de cette Lettre & de quelques autres, qu'il lui avoit données come des Copies de Lettres du grand Leibnitz. Le Président soupçonneux ne s'est pas contenté de cette Déclaration, il a voulu voir l'Original. On fait des enquêtes, on ne trouve rien. Là dessus on condane Mr. Konig, qui n'a jamais dit, ni posséder, ni savoir qui possède l'Original. On condane cette Lettre come fausse, sous prétexte qu'on n'en produit pas l'Original. Dès là que peut-on avoir de certain ? N'aura-t'on pas sujet, dit Mr. Konig, de s'alarmer pour la Religion de Mr. de Maupertuis, vû l'impossibilité

bilité où l'on se trouve de lui produire les Originaux des Livres sacrés ?

Il parcourt ensuite les Argumens employés, pour rendre suspecte l'authenticité du Fragment. Il tâche de réfuter d'abord celui que l'on tire, *de ce qu'il n'est pas croiable que Mr. de Leibnitz ne se fût ouvert à son intime Ami Mr. Jean Bernoulli, sur le Principe de la moindre Action, s'il en avoit eu connoissance.* Il dit pour cela, que M. de Leibnitz étoit Ennemi déclaré des Disputes ; que pour peu qu'il rencontrât d'oposition, il quitoit la partie & se retiroit en lui même. Il montrait come de loin, aux Savans, quelques unes de ses idées, & dès qu'il s'apercevoit, qu'elles n'étoient ni comprises, ni goûtées, il n'insistoit jamais. A ce sujet, il cite des exemples, que nous ne rapporterons pas, pour ne pas allonger d'avantage cet Extrait. C'est entr'autres le cas, dit-il, où il se trouva avec Mr. Bernoulli, à l'occasion des principes de la Dynamique &c.

Il s'étend ensuite sur les conséquences tirées du succès infructueux des recherches faites à Berne & à Bâle, pour découvrir les Lettres Originales de M. de Leibnitz à M. Herman, & veut prouver qu'elles ne peuvent lui porter aucun préjudice. Le Frère de M. le Professeur Herman, qui est à Bâle, écrit, *qu'il n'y a plus de Lettres de M. de Leibnitz parmi les Papiers*

de feu son Frère : On déclare à *Berne*, qu'il ne s'en est trouvé aucune dans les Papiers de *Mr. Henzi*. Mais on ne fauroit en conclure, que ce dernier n'ait jamais eû de ces Lettres, & qu'il n'ait fourni ces Copies à *M. König*. Elles font, come *Mr. König* l'affirme, de la main de *Mr. Henzi*, & il en offre la vérification, par la confrontation des Ecritures. Il prétend aussi prouver, par deux de ses Lettres trouvées dans les Papiers de *Mr. Henzi*, qu'il étoit en Correspondance avec lui sur ces Lettres de *Mr. de Leibnitz*, & que c'est lui qui lui a fourni ces Copies ; & il ne désespère pas que le tems ne puisse faire retrouver les Originaux.

Il veut insinuer après cela, que l'on n'a agi contre lui, que par passion, & sur le prétexte le plus frivole, & il s'étend là dessus en divers raisonnemens, auxquels nous renvoions le Lecteur, en ajoutant seulement, qu'il attaque *M. Euler* dans sa Démonstration de la propriété des *Nombres premiers*, insérée dans le VIII. Tome des *Comentaires de l'Académie Imp. de Petersbourg*, de laquelle, dit *Mr. König*, il se croit seul & premier Inventeur. Cependant, ajoute-t'il, il existe un Ecrit Original, de la propre main de *M. de Leibnitz*, dont lui *M. König* est possesseur, dans lequel se trouve la même Démonstration de cette propriété des *Nombres premiers*.

Revenant à M. de Maupertuis, qui lui tient principalement au cœur, il s'énonce ainsi: *M. le Président a voulu absolument triompher d'un Ennemi, qu'il croïoit déjà battu, & s'eriger un trophée dont il fût parlé dans toute l'Europe. Voilà ses desirs acomplis: La Postérité n'oubliera point sa Théorie, ni tout ce qu'il a fait pour la rendre fameuse. Dans les Annales des Lettres & des Sciences, elle sera à jamais mémorable; on la citera como un exemple de la foiblesse de l'Esprit Humain.*

M. König ataque encore M. de Maupertuis, sur cet endroit de la Réponse qu'il fit à Mr. de Haller, au sujet du Médecin de La Mettrie, *Le Coupable avoit le Cœur bon; mais l'Imagination dérèglee.* Il forme enfin des Plaintes de quelques démarches qu'il atribüe à M. de Maupertuis, d'avoir frapé des coups redoublés à des Portes respectables, pour imposer silence à ses justes Défenses.

Il termine cette III. Partie, par XII. Questions, auxquelles il invite Mrs. De Maupertuis & Euler à répondre: Elles concernent le Principe de la *Moindre Action.*, qu'il prétend être le même, que celui ci, *Dieu agit toujours par les Voies les plus simples.* Il prétend encore que ce même Principe de la *Moindre Action* avoit été enseigné par le P. Mallebranche. Il veut que l'Estimation Mathématique de l'Action, par le produit de

l'Espace & de la Vitesse, ou par celui de la Force vive par le Temps, sur laquelle M. de *Maupertuis* a bâti toute sa Théorie, ait été démontrée par Mrs. *De Leibnitz & Wolff*, dans les *Mémoires* de l'Acad. Imp. de *Petersbourg*. Il pose en fait aussi, que M. *Engelhard*, Professeur en Philosophie à *Groningue*, explique depuis 20. ans, dans cette Académie, la *Minimité de l'Action ou force vive absolue de deux Corps en mouvement*, & que le célèbre *S'Gravesande*, de son vivant, Professeur en Philosophie à *Leide*, a trouvé & publié le même Théorème sur la *Minimité de l'Action*, il y à 30. ans.

IV. Différentes Lettres écrites par Mr. *De Maupertuis & Formey*, d'une part, & par Mr. *Konig* de l'autre forment la IV. Partie de cet Appel, avec 4. Lettres de M. *de Leibnitz*. Ces Lettres n'étant pas susceptibles d'Extrait nous y renvoyons le Lecteur. Seulement observerons nous, que cette Correspondance éclaircit beaucoup la Dispute, & fait conoitre que tout rouloit sur l'autenticité de la Lettre de Mr. *de Leibnitz*, qui renfermoit le Fragment inseré dans les *Acta Eruditorum*, laquelle diverses circonstances contribuoient à rendre suspecte. Il paroitra d'ailleurs, aux Persones déprévenües, que M. *Konig*, se seroit évité bien des désagrémens, s'il n'avoit pas diféré si longtems ses Répon-

ses à l'Académie, & si ne pouvant produire l'Original de cette Lettre, il avoit envoieé les Copies qui étoient de la main de Mr. *Henzi*, pour mettre sa bone foi au dessus de toute suspiccion.

DEpuis cet Apel, il a parû aussi un Ouvrage de 85. pages 8°. intitulé, *Lettres concernant le Jugement de l'Académie. A Berlin MDCCLII.* Il contient trois Lettres imprimées en Latin & en François :

La Ire. est écrite par Mr. **EULER** à Mr. **MERIAN**.

La 2de. est de M. **DE MAUPERTUIS** à M. **EULER**.

Et la 3me. est adressée par M. **MERIAN** à M. **EULER**.

Pour doner au Public éclairé, une juste idée de la Controverse Litéraire, sur laquelle il est appellé à prononcer, il est de nôtre devoir, après lui avoir exposé les raisons de Mr. *König*, de lui mettre devant les yeux celles de Mr. *de Maupertuis*. Nous les puise-rons dans les trois Lettres, que nous venons d'indiquer, dont nous allons doner un précis.

Dans la Ire. Lettre, M. *Euler* se récrie d'entrée, sur la témérité avec laquelle les Gazettes Litéraires de *Leipsig* & de *Hambourg* ont osé traiter le Jugement de l'Académie de

Berlin, & il avance que la manière dont ils en parlent, prouve qu'ils n'entendent seulement pas l'état de la Question.

Il la restreint, cette Question, uniquement à l'obligation où devoit être naturellement Mr. *König*, de justifier au Monde Savant l'autenticité de la Lettre de *Leibnitz*, dont il avoit donné un Fragment dans les *Acta Eruditorum*. C'est ce que l'on exigeoit de lui, & il n'est point fondé à le trouver mauvais. Si en donnant ce Fragment, il avoit déclaré, qu'il possédoit, ou qu'il avoit vû l'Original, il pourroit trouver mauvais qu'on n'ajoutât pas foi à son témoignage, quoi qu'au fond, il ne fût pas en droit de se plaindre qu'on lui eût fait la moindre injure. Mais dès que Mr. *König* n'a point avancé, qu'il ait vû cet Original, il ne peut exiger qu'on le tienne pour digne de foi, beaucoup moins se plaindre des recherches faites pour le découvrir, puis que lui même, s'il ne vouloit pas paroître avancer dans la République des Lettres, une chose destituée d'autorité, étoit dans l'obligation de chercher à mettre à l'abri de tout doute, la vérité de la Lettre citée. Il y a plus, il a déclaré qu'il n'avoit jamais vû cet Original, qu'il tenoit la Copie de Mr. *Henzi*. Il s'agit de savoir si cette Copie est digne de foi ou non? Et cette Question ne regarde pas Mr. *König*,

peut être pàs même Mr. *Henzi*, qui pouvoit la tenir d'une autre main. Quand même Mr. *Konig* regarderoit cette Lettre come autentique, dès qu'il reconoit qu'il est hors d'état d'en établir l'autenticité, il ne peut exiger que l'on pense come lui, mais chacun est en pleine liberté d'être d'un autre avis, sans que cela porte atteinte à son honneur. Dès là, il y a de la témérité d'avancer que l'Académie a agi injustement à son égard, lors qu'elle a déclaré, que cette Lettre ne méritoit absolument aucune Créance. Les causes, qui ont porté l'Académie a prononcer ce Jugement, ne concernent que l'Écrit même, & la Personne de Mr. *Konig* n'y est intéressée pour rien.

Mr. *Euler* réfute ensuite le sentiment de ceux qui soutiennent l'incompétence de l'Académie, pour décider cette Question, & qui prétendent qu'elle auroit dû être portée devant un Tribunal de Jurisconsultes. Tant qu'on recherche, si cette Lettre attribuée à *Leibnitz*, peut être confirmée par la production de l'Original, le Jugement est aisé à rendre, & ne demande aucune conoissance du Droit Civil. M. *Konig* lui même a décidé, en confessant son impuissance à prouver l'autenticité du Fragment. Quand aux Questions, qui en sont nées, savoir: *Si cette Lettre ne contient pas des choses, qui n'étoient pas encore conies*

alors? S'il n'y a pas quelque soupçon de fauoc dans les termes qu'elle emploie? Si son contenu est d'acord avec celui des Lettres de Leibnitz qui existent? S'il y a dans les autres Ecrits de ce grand Home le moindre vestige des Découvertes qu'on lui atribue dans celui ci? & autres Questions de ce genre développées dans le Jugement de l'Académie, il est certain qu'elles ne peuvent être que du ressort d'une Académie des Sciences.

Une acufation grave, que Mr. Euler forme contre les Compilateurs des Nouvelles Littéraires de *Leipsig* & de *Hambourg*, c'est celle d'avoir outragé indignement les Membres de l'Académie, qui ont signé le Jugement, de leur imputer calomnieusement d'être dans des sentimens tout oposés & de le désapprouver. *Outrage*, - dit-il, qui ne pourroit qu'être extrêmement sensible à l'Académie, si l'extrême légèreté des Calomniateurs ne l'engageoit plutôt à le mépriser. Il fait conoitre que la précipitation ou la violence, n'ont pas eû la moindre part dans cette Afaire. Elle s'est traitée de la manière la plus ouverte, & Mr. Kœnig lui même, par ses délais, a laissé plus de 6. Mois de tems pour l'examiner.

Mr. Euler réfute ce que l'on a osé avancer, que le Jugement avoit été dressé par lui & malgré lui, & qu'il y avoit été forcé par quelque

Autorité. Il relève l'interprétation maligne de ces termes, *qu'on avoit cherché la Lettre, par ordre du Roi & de l'Ambassadeur de France*, come si ces Ordres avoient été adressés immédiatement aux Magistrats Suisses, pendant que, l'on doit entendre que S. M. Pr. en avoit chargé ses Ministres, & M. l'Ambassadeur de France des Particuliers qui lui étoient subordonnés. Il relève encore les Critiques, lors qu'ils disent, que l'Amitié qu'ils prétendent avoir été entre Mr. Kænig & lui auroit dû le détourner du Jugement rendu; & il fait conoitre que ce raisonnement procède de l'erreur qui leur persuade qu'on a agi injustement à son égard. Il ne trouve rien dans l'Amitié, qui lui impose l'obligation de regarder come digne de foi, une Lettre dont M. Kænig reconoit qu'il ne fau- roit prouver l'authenticité.

M. Euler vient enfin à un Article intéressant. C'est celui qui regarde sa *Dissertation sur le mouvement de projectile*, déduit du Principe de la moindre Action, ajouté en forme de Supplément à son *Traité des Isopérimètres*. Les Défenseurs de Mr. Kænig avancent, que cette Dissertation avoit été à *Lausanne*, entre les mains du Libraire, dès l'An 1743. Mr. Euler avoue, qu'on peut le dire du *Traité sur les Isopérimètres*, mais qu'il n'a fait les Aditions que depuis, & qu'il ne les a envoyé

à *Lausane*, que peu avant la publication de l'Ouvrage, qui parût vers la fin de 1744. sans avoir communiqué ce Supplément à personne avant l'impression. Et come M. *de Maupertuis* avoit lâ, dès le Mois d'Avril de la même Année, son *Mémoire sur le Principe Universel de la Moindre Action*, dans une Assemblée publique de l'Académie Royale de *Paris*, tous les soupçons que l'on voudroit faire naître à ce sujet, tombent d'eux mêmes. Mr. *Euler* pose en fait, qu'il n'est pas douteux, que Mr. *de Maupertuis* ne soit le premier qui a proposé le *Principe de la moindre quantité d'Action*, & son raisonnement à ce sujet, est remarquable: *Lors que j'ai employé, dit-il, la Méthode de maximis & minimis, pour définir les trajectoires que décrivent des Corps solides, par une force centripète quelconque, je ne prétens pas avoir été au delà de ce qu'ont fait Mrs. Bernoulli & d'autres, en déterminant, avec le secours de la même Méthode, la Courbure de la Chainette, celle d'un Linge rempli de Liqueur & d'autres Courbes du même genre. De pareilles recherches ne fournissent que des Principes particuliers, qui ne peuvent guères s'étendre plus loin, que les cas auxquels on les applique. Au contraire il s'agissoit ici d'un Principe universel, d'où devoient découler tous ces Principes, & qu'on pût re-*

garder come une Loi établie dans tous les Phénomènes de la Nature ; ce qui rendoit sa discussion moins du ressort des Mathématiques, que de celui de la Métaphisique, sur les Principes de laquelle cette Doctrine devoit être fondée. Aussi, quoi que, depuis long-tems, on n'ait pas douté, que dans tous les états naturels, il y a un semblable Principe de Maximum & de Minimum, qui les détermine, personne cependant, avant l'Illustre Président de nôtre Académie, ne s'est trouvé, qui ait seulement soupçonné dans quels Elémens ce Principe étoit contenu, & comment on pouvoit l'acomoder à tous les cas. Pour moi, je n'ai connu, d'une manière certaine, que a posteriori le Principe dont je me suis servi, pour déterminer les trajectoires, & j'ai avoué ingénument, que je n'étois pas en état d'établir sa vérité d'une autre manière. Tout ce que j'ai fait, c'est d'en tirer les mêmes Courbes, qu'on a coutume de trouver vulgairement par la Méthode directe, en partant des premiers Principes de la Méchanique. Je n'ai même osé en étendre l'usage, qu'autant que j'ai pu justifier, par le calcul, son accord avec les Principes connus. Et c'est ce qui m'a engagé à séparer de ce Principe, les mouvemens qui se font dans un milieu résistant, & d'autres plus compliqués, parce qu'il ne se présentoit à mon Esprit aucune voie d'en découvrir la vérité, à l'égard de ces mouvemens.

Mr. Euler n'avoit point vû l'*Apel au Public*, lors qu'il écrivit cette Lettre: Elle seroit seulement de Réponse à ce qui avoit été inferé dans les Nouvelles Littéraires contre le Jugement de l'Académie Roiale. Cet Apel lui étant tombé en mains, il y répondit par un P. S. au bas de cette Lettre, duquel il s'agit aussi de parler.

Il paroît d'abord surpris de la véhémence avec laquelle Mr. König & ses Défenseurs se déchainent contre le Jugement de l'Académie, sur tout aiant déclaré dans ses Lettres qu'il a fait imprimer, *qu'il lui importoit fort peu qu'on admit ou qu'on rejettât le Fragment en question, parce qu'il n'ait pas en état d'en prouver l'authenticité.* Il n'a donc aucun sujet de se plaindre du Jugement de l'Académie, qui a pour objet principal la réjection de ce Fragment, à laquelle Mr. König avoue qu'il n'est point intéressé. Il ne doit pas se formaliser non plus, de ce que l'Académie a jugé, que cet Ecrit rejetté ne pouvoit porter aucune atteinte au droit, en vertu duquel M. de Maupertuis revendique la Découverte du Principe de la moindre Action, puis qu'il reconoit, qu'en le produisant il n'a jamais eû en vûe de la révoquer en doute. Or tout le Jugement de l'Académie se réduit à ces deux Questions, qui ne sont aucunement dépendantes de la Jurisprudence. Dès là

toutes les Exceptions contre la forme du Jugement & contre les Juges, tombent d'elles mêmes. Celle tirée de ce que le nombre des Académiciens n'étoit pas assés grand, est ridicule aussi, puis que ce nombre étoit plus considérable qu'à l'ordinaire.

M. de Maupertuis avoit dès les comencemens résolu d'écarter du Jugement, la controverse sur la vérité du Principe, s'arrêtant uniquement à faire examiner; *Si l'on peut l'acuser de l'avoir puisé dans les Ecrits des autres ou non ?* C'est à cela aussi que le Jugement de l'Académie s'est restreint, sans que la discussion du Principe ait passé dans le Jugement. Dès là les Membres de l'Académie, qui ne sont pas versés dans les Mathématiques, sont acufés à tort d'avoir prononcé sur des choses qu'ils n'entendoient pas.

Mr. Konig a toujours cherché à éluder la Controverse, & a mêler la discussion de la réalité du Principe, dont il ne s'agissoit pas, avec celle de l'autenticité du Fragment, dont il étoit question uniquement. Dans son Appel, il mêle aussi ces Questions, & fait des écarts continuels. Il se sert, pour attaquer le Jugement, des mêmes Armes des Gazetiers, ainsi il n'est pas nécessaire d'en donner une nouvelle réfutation. Non seulement, dit Mr. Euler, il n'établit point sur des Argumens plus forts l'autorité de la Lettre atribuée à

Leibnitz ; mais après avoir assuré ci-devant, que cette Lettre avoit été écrite à Mr. *Herman* ; dès qu'il a sù qu'on en avoit fait la recherche à *Bâle*, & que trois Lettres de Mr. *de Leibnitz* à Mr. *Herman*, en avoient été envoyées à *Berlin*, il a changé de sentiment, & il avoue présentement, qu'il ne fait pas même bien à qui la Lettre dont il s'agit étoit adressée : Aveu, qui, suivant M. *Euler*, done une grande forcé au Jugement de l'Académie, s'il étoit possible qu'il parût encore douteux à quelqu'un.

A l'égard de ce que Mr. *König* dit, que le P. *Mallebranche*, Mrs. *S'Gravesande*, *Engelhard* & *Wolff*, avoient fait usage du Principe de la moindre Action, Mr. *Euler* avance, que toutes les fois que Mr. *König* rencontrera le mot de *Minimum*, il pourra en tirer la même conclusion. Il fait conoitre, ou que ces Auteurs attachent une idée toute différente à ce *Minimum* dont ils parlent, ou qu'il l'appliquent tout autrement aux Phénomènes de la Nature, ou qu'ils ne proposent ces Principes qu'ils adoptent, que come tout à fait particuliers.

Mr. *S'Gravesande* ne parle que des *Forces vives*, dont le Principe de la *Moindre Action* difère beaucoup. Quand il dit, que dans le choc des Corps mûs, il ne périt que la plus petite quantité des *Forces vives*, outre qu'il

s'agit là d'un cas particulier, il atache cette proposition à une condition fingulière, en posant que la vitesse relative est la même, enforte que cette perte des Forces vives, n'est la plus petite, que tant que la vitesse relative demeure de la même grandeur.

Pour ce qui concerne Mr. *Wolff*, dans sa Dissertation inferée au Tome Ier. des *Mémoires de l'Académie de Petersbourg*, il ne parle que des *Forces vives*, dont il tache de déduire la mesure de l'idée de l'Action, sans faire aucune mention du *Minimum*, qui se trouve dans cette Action. Si de pareilles exceptions étoient recevables, ajoute Mr. *Euler*, on ne pourroit jamais rien produire de nouveau, étant impossible, qu'on ne trouve dans quelque Auteur, ou des idées, ou des expressions semblables dont on pourroit se servir, pour ataquier toutes les nouvelles Découvertes.

Quand à l'ataque de M. *Konig*, sur la Dissertation de Mr. *Euler*, concernant une propriété des Nombres premiers, voici comment ce Savant Académicien y répond :

„ M. *Konig*, pensant me terrasser entièrement par cet endroit, montre assés avec
 „ quelle négligence il porte ses jugemens,
 „ & combien il est prompt à se saisir des
 „ moindres circonstances, pour en faire naître des chicanes”. M. *Euler* dit ensuite,

que dès l'entrée de sa Dissertation, il a déclaré ouvertement, que le Théorème, dont il donne la Démonstration, avoit été trouvé depuis long-tems par *Fermat*, qui a aussi assuré qu'il en avoit la Démonstration; mais come elle n'a jamais été publiée, lui, *Mr. Euler*, a travaillé seulement dans l'intention de réparer en quelque sorte cette perte. Un aveu si ingénu prouve qu'il étoit fort éloigné de vouloir tirer quelque gloire de cette Démonstration. Et il ajoute, que si *M. de Leibnitz* l'a aussi trouvée avant lui, ce dont il n'a nulle conoissance, il ajoute foi sans difficulté à l'affertion de *Mr. König* & est fort content de n'être que le troisième Démonstrateur de ce Théorème, & *M. de Leibnitz* le second. Loin que la publication de la Lettre de ce Philosophe, dont *M. König* le menace, lui fasse la moindre peine, il la verra avec plaisir, & il lui seroit bien obligé, s'il pouvoit aussi découvrir les Ecrits aneodotes de *Fermat*, où il trouveroit, *dit-il modestement*, bien des choses, concernant la nature des nombres, qui lui ont couté beaucoup de peine à découvrir, & de bien plus considérables encore, dont ses efforts n'ont pu venir à bout.

M. Euler répond à la plainte de *M. König*, sur ce que l'Académie ne fait aucune mention du Billet de *Mr. Herman*, Frère du Profes-

feur, qui manifeste, qu'il ne lui a jamais remis les Lettres de M. de *Leibnitz* écrites à son Frère. Il remarque que ce Billet ne fait rien au fond de la chose; que le soupçon que l'on a eu que ces Lettres étoient entre les mains de Mr. *Konig* ne venoit point de ce qu'elles ne s'étoient pas trouvées à Bale, qu'il avoit été conçu sur d'autres indices; mais quoi que ces indices aient paru affés forts, on ne l'a donné que pour un soupçon, & qu'il importe fort peu qu'il soit fondé ou non.

Enfin sur les plaintes formées par Mr. *Konig* de la manière injurieuse dont il prétend qu'on a agi avec lui dans le Jugement de l'Académie, Mr. *Euler* répète encore, que ce Jugement ne regarde point sa Personne, mais seulement le Fragment auquel on a refusé croiance. Et quand aux soupçons rapportés dans ce Jugement, il avance, que M. *Konig* y a donné lui même, l'occasion la plus forte, en voulant perpétuellement brouiller la Question, & la tourner sur des recherches qui n'y avoient aucun rapport. Il conclut, que loin d'avoir écarté ces soupçons par sa défense, il paroît au contraire les confirmer, par la foiblesse & les injures dont est rempli ce qu'il allègue. S'il avoit eû de meilleures choses à dire pour sa Cause, ajoute M. *Euler*, il n'auroit pas ataqué d'une manière si ridicule, sa Démonstration sur les

Nombres premiers; sans parler des imputations frivoles de plagiat, dont il ne rougit point de charger l'illustre Président de l'Académie. Il finit sa Lettre, en relevant le raisonnement dans lequel M. *König* tache de rendre suspecte la Religion de M. de *Maupertuis*, sur ce que celui-ci refuse créance à des Ecrits produits par le premier, sans que lui, M. *König*, ni d'autres Témoin dignes de foi, les aient vus; concluant, par une Logique admirable, que M. de *Maupertuis* ne sauroit ajouter foi aux Monumens respectables sur lesquels la Religion est apuïée, d'autant qu'il n'a pas vu lui même les Originaux; come si les importans Témoinages qui concernent la Religion, pouvoient être mis en aucune comparaison avec le Témoinage de M. *König*, que lui même n'oseroit produire come digne de foi.

II. La Lettre de Mr. de *Maupertuis* à Mr. *Euler* est écrite avec beaucoup de précision, & conséquemment, elle est peu susceptible d'Extraits. En voici quelques Passages essentiels. L'illustre Président de l'Académie Roïale dit d'abord, que Mr. *Euler* a fait voir avec l'évidence qui lui est propre, combien Mr. *König* est peu en droit de se plaindre du Jugement de l'Académie; puisque, quant à la compétence, il n'y a aucun autre Tribunal, qu'une Académie des Sciences, qui puisse juger une A-

faire de la nature de celle dont il étoit question; Et que quand au fond du Jugement qu'elle a rendu, dans tous les Tribunaux du Monde, tout ce qui est avancé contre l'honneur de quelqu'un, sans que celui qui l'avance le puisse prouver, est réputé faux.

Sur ce que l'on a acufé Mr. de Maupertuis d'avoir écrit à Madame la Princesse Gouvernante des Provinces-Unies, & à la Cour de Brunswick, pour ôter à Mr. König tout moyen de se justifier, voici come il s'exprime : *En lui envoiant (à la Princesse) le Jugement de l'Académie, Et lui faisant conoitre les sujets de plaintes que j'avois contre Mr. König, de qui cependant je n'avois exigé aucune réparation, Et pour lequel j'avois prié même l'Académie de ne pas pousser son Jugement aussi loin qu'il pouvoit aller, je priois S. A. R. de me mettre désormais à couvert de pareilles scènes de sa part, Et de lui imposer silence sur ce qui me concerne; mais je n'avois garde de demander qu'on lui ôtât les moyens de se justifier, que l'Académie, l'avoit si long-tems pressé de donner s'il les avoit eus.*

Mr. de Maupertuis retrace ensuite un sommaire de la difficulté en ces termes : *Je croiois Mr. König de mes Amis, Et avois tout lieu de le croire, lors qu'il fit paroître une Dissertation, pour détruire un Ouvrage, que je venois de publier. Malgré tout ce qu'il y avoit d'injuste dans cette Critique, j'y fus peu sensible; mais il s'y*

provoit un Article sur lequel nous ne pouvions pas avoir la même indifférence : C'étoit le Fragment d'une Lettre inconnue de M. Leibnitz, qui ne tendoit à rien moins, qu'à faire croire, que vous & moi étions des Plagiaires. Je portai la chose devant l'Académie, qui se trouva intéressée à examiner à qui appartenoit ce que nous avions donné dans des Ouvrages qu'elle avoit adoptés. Après tous les éclaircissemens possibles, les plus longs délais & le plus mur examen, elle jugea que le Fragment n'étoit point de Mr. de Leibnitz. Cette Décision a déplu à Mr. König & à ses Partisans : Ils ont répandu dans diverses Gazettes, des invectives contre l'Académie; cela est injuste, mais cela n'est pas surprenant.

Il finit par ces traits remarquables : Come je n'ai jamais ataqué Mr. König, dit il, ni n'ai aucune animosité contre lui, je souhaiterois, je l'avoie, n'être plus exposé à des procédés tels que ceux qu'il a eus avec moi; mais si je n'y puis parvenir, ils ne troubleront ni mon repos, ni ne me feront perdre mon tems : Et quant à ce qui regarde l'Académie, elle est trop au dessus des Discours que peuvent tenir des Gens mal intentionés ou mal instruits, pour qu'elle y doive faire attention.

Et par P. S. Mr. de Marpertuis, après avoir dit qu'il vient de voir l'Apel au Public, & quelques Ecris anonimes remplis d'injures, adressés aux Persones les plus respecta-

bles de l'Académie, il déclare, que tout cela ne le fait point changer de résolution, & il ajoute ; *C'est une chose plaisante, que ce Principe, qu'on a d'abord voulu attribuer à Leibnitz, sans pouvoir y réussir; qu'on a ensuite voulu vous donner, mais que votre candeur & votre supériorité vous ont empêché d'accepter; que ce Principe se trouve présentement dans Mallebranche, dans S'Gravesande, dans Mr. Wolff, dans les Leçons que Mr. Engelhard donne aux Anglois.* Il dit ensuite, que s'il étoit aussi vain qu'on le suppose, il aimeroit peut être mieux, que ce Principe eut été connu depuis long-tems; qu'il se trouveroit plus flaté d'avoir été le seul, qui en ait déduit les Loix générales de la communication du mouvement des *Corps durs & des Corps élastiques*, tandis que les plus grands Homes, qui auroient eu les mêmes connoissances, ont cherché inutilement un Principe, qui fut seulement compatible avec ces Loix; & que l'impuissance où ils ont été de l'assigner, les a réduits à dire, qu'il n'y avoit point de *Corps durs* dans la Nature.

M. de Maupertuis marque enfin sa parfaite indifférence sur la découverte de ce Principe & sur l'usage qu'il en a fait. Il n'est pas plus ému des termes indécents dont se sert Mr. König; mais il ne seroit pas si tranquille sur le soupçon d'irréligion, qu'il voudroit insinuer contre lui, s'il avoit le moindre fonde-

ment. *Qu'il critique tant qu'il voudra mes Ouvrages, dit il, je ne desire ni son aprobation, ni son estime; mais qu'il veuille conclure des Règles de Logique dont je me sers, que je manque de persuasion pour les Vérités que la Religion nous enseigne; c'est une acufation odieuse, qui fait voir à quoi il est réduit.*

III Mr. Merian, dans sa Lettre à Mr. Euler, comence par lui faire compliment sur la manière dont il a confondu l'impertinente Critique de ceux qu'il apelle les Littérateurs subalternes, les Chicaneurs de *Leipsig* & de *Hambourg*; il dit qu'il les auroit réduit à un silence perpétuel, si les Ignorans pouvoient se taire; qu'il a prévenu tout ce que Mr. le Professeur Konig vient de publier dans un Ecrit plein de fiel & d'amertume, en vüe d'énerver la Sentence de l'Académie, & que son Suplément ne laisse rien à desirer, pour le maintien de l'honneur de cet illustre Corps, & pour faire tomber les iniques soupçons que l'on a voulu répandre.

Il apostrophe ensuite vivement ces hardis Ecrivains, en ces termes: *Que des Censeurs imbéciles & ignorans, la lie, le rebut de la République des Lettres exercent leur rage insolente sur les plus grands Homes, que sans examen, sans jugement, au mépris de toute honêteté & décence, ils barbouillent le Papier, au hazard, de tout ce que leur souffle un débordement de bile,*

un Esprit mercenaire, ou le Démon de la famille; qu'ils osent citer des Académies entières devant leur ridicule Aréopage, & décider contre elles, come autant de Monarques, assis sur leurs Trônes: Je n'en suis nullement surpris. . . Mais qu'un Home habile, en qui le comerce des Muses, les Leçons de la Sagesse, l'Usage du Monde auroient dû former une Ame plus douce; que cet Home imite la conduite & le langage de cette vile troupe de Gazetiers, qu'il leur dispute pour ainsi dire, le pas; c'est une chose qui me passe, une surprise dont je ne saurois revenir!

Après ce Préambule animé, Mr. Mérian entre en matière. Il demande que l'on parcourè l'Apel de sang froid & d'un bout à l'autre, sans se laisser entrainer par de vaines Déclamations, qu'on en sépare les railleries insultantes, & un fatras de choses qui ne vont point au fait, on sera fort embarrassé d'y trouver un mot de réponse valable aux choses essentielles. Il reproche à Mr. Kœnig de se faire un rempart de la Jurisprudence, d'accuser les Académiciens, presque à chaque page, d'une grande ignorance dans le Droit, tandis qu'il en enfreint le premier les règles les plus sacrées, en passant les limites d'une Défense légitime, & pervertissant par tout l'état de la Question, par un mélange étranger & inutile. Il avance, que la Sentence de l'Académie regarde uniquement le Fragment de la

Lettre de *Leibnitz*; qu'il y règne un profond silence sur la vérité & l'importance du *Principe d'Epargne*, dont l'Illustre Président de l'Académie a fait la Découverte; que l'on y fait même conoitre, en plus d'un endroit, que l'on ne décide point sur cette Matière; & qu'ainsi chaque Académicien, excepté le Jugement qu'il a porté sur le Fragment, jouit d'une pleine liberté de penser sur ce Principe, autrement que ne fait Mr. de *Maupertuis*. Avec quel ombre de Droit, dit-il, Mr. *Kœnig* confond-il par tout ces deux Questions totalement différentes? Sous quel prétexte ose-t'il, malgré l'Académie, & par force, lui attribuer une Sentence qu'elle assure n'avoir jamais prononcée? C'étoit pour faire naitre une occasion favorable de donner un libre cours aux passions dont il étoit animé, qui servit de transition à cette ample provision d'injures, qu'il avoit amassée contre l'Académie, pour couvrir, s'il lui étoit possible, cet Illustre Corps d'un ridicule éternel.

Mr. *Kœnig*, dit Mr. *Mérian*, appelle du Jugement de l'Académie au Jugement du Public. Mais l'Académie a-t'elle caché son Jugement? Ne l'a-t'elle pas exposé au Public? At'on prétendu forcer le Monde-Savant d'être du même sentiment qu'elle? Si les Académies doivent être envisagées come des Personages moraux vivans dans l'état de Nature, qu'est-

qu'est ce qui peut empêcher une telle Personne, de dire publiquement ce qu'elle pense sur le Fragment d'une Lettre de *Leibnitz*. L'Académie de *Berlin* n'a fait autre chose. Elle a donné des raisons, & non des injures. Le Jugement Public, auquel Elle ne craint point de se rapporter, dans les Affaires qui la concernent, n'est pas le Jugement d'une méprisable Populace, qu'on gagne par un stile fardé & par de mauvaises plaisanteries; c'est le Jugement des habiles Gens, des Gens sensés, qui, dégagés de préjugés & de passions, savent peser les choses à la balance de l'Equité. Il met ici la conduite de Mr. *König* en oposition: Ce Professeur, suivant lui, tache par tout de captiver la faveur du vulgaire, & done dès là de violens soupçons, que les Juges à qui son Apel s'adresse, sont d'une espèce dont on ne sauroit lui envier les suffrages.

Mr. *Mérian* attribue à la même subtilité, la distinction faite dans l'Apel entre l'Académie & les XXII. Académiciens qui ont voté dans cette Afaire. Mr. *König*, dit-il, se figure un *Etre de raison*, une je ne sai qu'elle Académie personifiée; c'est à cette Chimère de sa création, qu'il adresse ses complimens, ses flateries, ses douceurs, pendant qu'il distille tout le Poison de son Ame sur la vraie Académie & les Membres qui la composent.

A cette occasion il fait conoitre, que les Suffrages des Académiciens présens, & même la pluralité des Suffrages, suivant les Loix de l'Académie, doivent toujours passer pour le Décret de la Société entière.

On pourroit croire, à entendre M. König, que l'on auroit dû convoquer un Concile général des Académiciens dispersés par toute l'Europe, ou leur demander leurs sentimens par des *Lettres Circulaires*. Une telle supposition, dit Mr. Mérian, se détruit d'elle même ; mais supposé qu'on y souscrivit, la Cause de M. König n'en tireroit qu'un foible apui. L'Académie n'appréhende rien du Jugement de ses Membres ; elle n'appréhende rien de celui de tout le Monde Lettré ; elle fait par des Lettres qui en font mention par hazard, ce que pensent de toute cette Affaire les Hommes les plus illustres, dont les Noms brillent dans les premières Académies de l'Europe, & brilleront à jamais dans le Temple de Mémoire, & on ne doute nullement que les autres ne s'accordassent avec eux. Mais M. König ne seroit-il pas le premier à refuser ses Juges ? Il acuseroit les uns d'un manque de Géométrie, les autres d'un manque de Jurisprudence, & d'un manque de Philosophie, tous ceux qui ne font point de sa Secte. Ici M. Mérian donc effor au feu de

sa Plume, & s'exprime en termes que nous afoiblirions, si nous en retranchions quelques uns : *Jen'avance rien, dit-il, dont Mr. König, n'ait donné des preuves évidentes dans la partie de son Ouvrage, qui renferme sa Censure; dans cette fameuse partie où usurpant l'autorité de Dictateur des Académies, il ose assujettir à son immodeste examen nos talens & nôtre érudition. Spectacle charmant & mémorable dans tous les âges! Nous comparoïssons, chacun selon son rang, devant le grand & sublime M. König, come devant le Trépied de Delphes, pour entendre l'Arrêt péremptoire de nos Destinées, & les Oracles sacrés de nôtre Apollon. Déjà il a suspendu la balance, dans laquelle il doit pejer & apprécier nos mérites; bien-tôt... les Chimistes rentreront dans leurs Laboratoires & dans le Feu, leur élément; les Botanistes iront cueillir des Fleurs, les Anatomistes disséquer les Cadavres, & les Astronomes se rangeront à leurs Lunettes..... Quant à l'Illustre M. de Maupertuis, & Vous, Monsieur, (parlant de Mr. Euler) quoi qu'il ait la singulière bonté de ne vous pas priver tout à fait de toute conoissance de Géométrie, il va cependant montrer dans peu à la Terre étonée, de combien de notions fausses & incomplètes vous êtes encore tâchés. En attendant il vous enlève sans pitié la Science du Droit, & il est éloigné de s'imaginer que vous*

puissés jamais pénétrer jusques dans le Sanctuaire de la Métaphisique & de la Dynamique, dont il est le Grand-Prêtre. Toute la Classe des Belles Lettres est envelopée dans un fier silence : Et dans la Philosophique, il a peine à trouver à qui douer le nom de Philosophe Telle est la misère de l'Académie de Berlin, ell ne peut rien montrer de comparable au très célèbre M. König, Professeur, Conseiller, Bibliothécaire, Géomètre, Jurisconsulte & Philosophe du premier rang. Quelqn'un osera-t'il n'y point ajouter foi ? Ce grand Home prend la peine lui même de nous en assurer, & de rendre ce témoignage modeste à la vérité.

Sur la conduite de Mr. König envers M. de Maupertuis, voici coment Mr. Merian s'exprime : De quelle façon se conduit-il envers Mr. de Maupertuis, dont il n'a jamais reçu la moindre parole injurieuse, façon d'agir très éloignée de son Caractère, de qui au contraire il n'a reçu que des bienfaits & des honneurs ; envers un Home, que le Monde savant honore & respecte, & dont les admirables Ecrits, bravant l'envie de M. König, & supérieurs à ses loüanges, passeront à la Postérité la plus reculée ? . . . Il l'ataque dans les termes les plus outrageans ; il ne craint point de le traiter come un Home qui n'a jamais fait aucune Découverte d'importance, & de flétrir, par les railleries les plus sanglantes, les loüanges

diés à son brillant Génie. Ce 'Principe de la Moindre Action, que tantôt il donne, tantôt il ôte à M. de Leibnitz, il fait à présent les plus vains efforts, pour le revendiquer au P. Malebranche, à S'Gravesande, à Engelhard, & je ne sai à qui encore. Sa haine n'est pas rassasiée, à moins qu'il ne sarcasse son Apel, en dépit de l'état de la Question, de tout ce qu'il croit pouvoir rabaisser la gloire de cet Homme illustre . . . Il attaque jusqu'à sa Religion, . .

M. Mérian parlant ensuite de Mr. Euler, dit qu'il n'a pas mieux agi avec lui. Peu content de le déchirer d'une façon indigne, il ne rougit pas de lui attribuer, aux yeux de toute la Terre, des choses auxquelles il ne songeât jamais, & dont le contraire se lit en termes exprès dans l'Ouvrage même de Mr. Euler, qu'il allègue. De cet exposé Mr. Mérian forme cette Conclusion: Croira-t-on après cela, que M. König n'ait jamais été rongé de l'Envie, qu'il ne lui soit jamais venu dans l'Esprit de blesser l'honneur de qui que ce soit, & qu'il ait été incapable de travailler, par des voies détournées, à la destruction de la renommée d'autrui?

Mr. Mérian vient enfin à l'attaque qui se regarde personnellement dans l'Apel: C'est à la p. 78. où M. König le désigne sous le nom du jeune Auteur de la singulière Pièce sur le Cogito, ergo sum: Je ne suis nullement pi-

qué, dit Mr. Mérian, du mépris que fait M. König, & de moi, & de mes Ouvrages; mais qu'il ait daigné exercer sa plume contre un jeune Home, sans connoissances, qui caché, dans son obscurité, espéroit d'être à l'abri de ses insultes, & que dans un si petit Sujet, il ait fait tant de dépenses en fleurs de Rhétorique & en aménités de Stile. . . c'est ce qui me surprend. Plus je m'examine, & moins je découvre quel crime m'a pu mériter, & sa haine & ses incartades, à moins que je n'aie manqué de paier le tribut de respect & de soumission à la Majesté qu'il s'arroe dans les Matières Philosophiques, croiant pouvoir penser librement, dans une Académie libre, qui fleurit sous les fortunés auspices d'un Prince Philosophe. Parlant des termes dont M. König se sert à son égard & à celui de quelques uns de ses Collègues, qu'il associe à Mrs. de Maupertuis & Euler, come par voie de contraste, Mr. Mérian dit; Je nè m'admire pas au point de prétendre marcher de pair avec les plus grands Homes, bien moins présumer de les traiter de haut en bas. Si j'étois capable de pareils écarts, on ne me taxeroit pas de vanité, on me taxeroit de folie. Cela le conduit à parler du contraste qu'il trouve, dans le Tableau, qui représente M. König ferrant les flancs de Leibnitz, & le couvrant de son Bouclier. A cette occasion, il dit, qu'il a conçu une si grande opinion de sa

modestie, qu'il gageroit qu'il fera le premier à tomber d'accord de ce contraste: *Car*, ajoute t'il malicieusement,

.... *Quid enim contendat hirundo
Cycnis? aut quidnam tremulis facere artibus
hoedi,
Consimile in cursu possint, ac forti equi vis?*

Cette *singulière Pièce*, dit il encore, dans laquelle lui M. Mérian a osé examiner l'*Enthymène de Descartes*, a sur tout le malheur de déplaire à M. König; mais il le prie d'être bien persuadé, que tout ce qu'il en pense lui est fort indifférent, ne s'étant jamais échappé une syllabe de sa plume, dans le dessein de mériter son approbation, ou de lui faire goûter sa façon de traiter sa Philosophie. Peu après il l'invite cependant à lui ouvrir les Trésors de sa Science, & à lui communiquer ses instructions, promettant s'il réussit à le convaincre, défaire tout ce qu'il a écrit, & d'affaisonner sa Philosophie au goût de M. König. Mais si, occupé de plus hautes vûes, il dédaigne d'entrer dans cette Carrière, Mr. Mérian espère qu'il dédaignera aussi de l'attaquer d'une façon qui ne convient ni à un Géomètre, ni à un Philosophe, ni à un Jurisconsulte; à moins qu'il ne fasse le Métier de Rabuliste. Il finit, en disant, que si contre son espérance, il continuoit à lui tirer

des Flèches empoisonées, ou qu'il soulevât contre lui ses Libraires, ses Cliens & très dévoués Esclaves les Gazetiers, il leur prépare un triomphe facile, n'ayant pas deffein de leur répondre. *Rien n'est plus aisé, conclut-il, que de composer des Volumes d'injures; mais je laisse ces Armes & ces pratiques à ceux qui manquent de bones raisons, & qui ont besoin d'y recourir, pour y trouver l'apui ou la consolation d'une Cause désespérée.*



AUX JOURNALISTES.

MESSIEURS,

JE me suis trouvé dans une *grosse* Compagnie assés *bruiante*, come s'exprime quelqu'un dans votre Journal. A ce titre, vous devinerés aisément que c'étoit un Cercle. On y lut très rapidement, mais avec chaleur, toutes les Pièces qui ont paru sur les Cercles, & peu s'en falut qu'il n'y eût une *grosse* querelle sur ce sujet. L'un des plus moderés dit, que le Procès étoit suffisamment instruit, & qu'il ne manquoit que des Juges désintéressés & impartiaux; mais que lors même que les Partisans des Cercles perdroient leur Cause, le torrent étoit trop fort pour pouvoir l'arrêter; que depuis le plus grand jusqu'au plus

petit, depuis le Septre jusqu'à la Houlette, tout avoit des Cercles; qu'apuier trop long-tems sur une matière aussi délicate, c'étoit marcher sur le bord des Précipices; que des Matclots encore mouillés de l'Orage, ne devoient parler, que pour remercier le Ciel d'en être délivrés.

Je conclus qu'il avoit raison, & pour faire diversion, je me mis à parcourir la Table du *Journal Helvétique de Décembre*. Le Nom du fameux *Voltaire* excita ma curiosité. Je trouvai singulier de le voir critiqué deux fois par le même Auteur *: Je començai à lire les Remarques sur l'Article, du *Calvinisme*, come étant plus importantes que celles sur les *Tonneaux*. Nous en trouvames la Critique juste & modérée: Si l'on enfonce le poignard, c'est avec respect; on ne relève guères les défauts de l'Ouvrage, qu'en louant les lumières & le génie de l'Auteur. L'Apologie que le Critique fait du Gouvernement de *Genève*, nous fit croire qu'il en étoit Citoyen, au lieu que le Censeur des *Toneaux* se déclare de *Néuchâtel*. Son Stile est plus aigre & plus amer, que celui du Genevois: Il trempe sa Plume dans le fiel, & pour me servir de ses expressions; *Il purifie les Tonneaux*

* L'Auteur a pris ici le change. Ces mots, du même Auteur, se rapportent à Mr. de Voltaire.

netaux avec des Torches de paille alumée en leur faisant essuier des Etuves bouillantes, où il entre des Herbes fortes, & du Sel & de la Chaux vive.

Ce Netchâtelois me paroît un terrible Home:

Je plains fort le pauvre Voltaire d'être tombé entre ses mains. Point de quartier; on im-

mole à Pascal, ce Voltaire qui a eu l'audace de le critiquer & qui a comis l'afreux sacrilège

de ne pas le croire infallible: Anathème à cet Herétique; traitons le come on traita jadis

les Albigeois, & prêchons une Croisade contre lui, fut il le meilleur Historien, le plus habile

de nos Poetes modernes, en un mot l'Auteur de l'Histoire de CHARLES XII. le Chantre

de HENRI IV. & pour dire quelque chose de plus, un Ecrivain que le Roi de Prusse

honore de son affection, & qu'il a jugé digne de son estime. Tous ces titres ne le met-

tront point à couvert de la censure la plus caustique; c'est un Chevrier de Nimes: Et

come ce nom est énigmatique, en voici l'explication; c'est un Erostrate, qu'il faut

sacrifier à Pascal come on immoloit des Victimes humaines à Moloch. Et qu'on

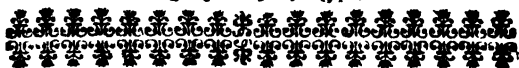
ne dise pas que je prête ici, au Censeur, des sentimens qui sont loin de sa pensée,

voici ce qu'il dit: Les Eloges qu'un Voltaire done à S. M. Prussienne ne sont qu'une fumée

noire & insupportable, une fumée de la Demeure de Pluton. Aussi pourroit-il lui imposer un si-

lence éternel sur ce qui le concerne & réaliser le nom d'A-rouet qu'il porte. Comment le Roi ne seroit-il pas indigné qu'on ait crû de son goût un Encens si grossier & si puant ; qu'on ait crû lui plaire en foulant aux pieds des Pascal. Voilà un coup de massue terrassant. Je défie Voltaire de pouvoir s'en relever.

Il y a fort aparence que le Censeur qui le traite si mal est un de ces Esprits supérieurs, qui a droit de s'élever au dessus des autres, & à qui tout est permis ; mais il me permettra de lui dire, qu'on ne doit pas peser à la rigueur, & avec la dernière justesse toutes les expressions d'un Poète ; son Génie n'est pas celui d'un Géomètre, & l'on ne doit pas soumettre l'un & l'autre aux mêmes règles. Le Poète ne peut & ne doit être jugé que par ses Pairs. Je répète ici, avec plaisir, une Réflexion judicieuse du Censeur. Prenons garde, qu'en voulant défendre la Gloire de Dieu, un trop grand zèle ne nous emporte, & ne nous fasse manquer à ce que nous devons à l'Homme.



PETIT TRIOMPHE MILITAIRE,
 Décerné à l'adresse d'un Chevalier du Noble
 Exercice de l'Arquebuse, à Genève le
 14. Janvier 1753.

L'Etablissement du noble Exercice de l'*Arquebuse*, du *Gros-Mousquet* & du *Fusil* est très ancien dans *Genève*. Il a succédé à celui de l'*Arcangelet*, espèce d'Arbalète de fer, qui se bandoit à cric, & dont les Coups, à certaine distance, n'étoient pas moins meurtriers que ceux du gros *Pistolet* d'arçon. Le Lieu où l'on s'exerce s'appelle la *Coulouvrenière*, à quelques centaines de pas hors de la Ville. L'Hôtel de l'Exercice, qui est assez vaste, se ressent un peu trop, de l'antique économie de nos braves *Dévanciers*. Il est situé, de même que le Tirage, sur la gauche du Fleuve du Rhône, qui ne contribue pas peu, dans les beaux jours, à la fraîcheur & à l'embéllissement champêtre de ce sage Etablissement militaire. Ce Noble Exercice est composé d'un *Roi*, qui ne l'est que par son adresse, de l'*ancien Roi*, de trois Officiers de la Couronne, qui font le *Tresorier*, le *Patrimonial* & le *Cornette* ou *Guidon*. Il y a encore deux *Séretaires*, l'un de l'*Arquebuse* & du *Gros Mousquet*, & l'autre du

Fusil. Ces Offices se font par l'Élection d'un nombreux Conseil de Chevaliers, tous inscrits, à la tête duquel est un Seigneur Commissaire du *Magnifique Conseil d'Etat*, lequel autorise par sa présence, les Délibérations à prendre. Le Roi a de grands avantages, soit à son avènement, soit pendant sa Roiauté. Nos Seigneurs font un Don annuel considérable, pour bonifier les Prix ordinaires, & encourager les Tireurs. Mr. *Jean Louis Cuillate*, signala son adresse le 8. de ce Mois, & remporta les trois premiers Prix. Ce qui étant extrêmement rare, la Noble Société résolut de décerner un petit Triomphe militaire, à cet adroit Chevalier. Cette cérémonie se fit le 14. Le Roi, les Officiers de la Couronne & grand nombre des Chevaliers se rendirent à l'Hôtel de l'Exercice. La Marche se fit en la manière suivante.

Les Trompettes & Tambours battans au Champs la marche du Roi.

Les trois Cibares proprement équipés, portans chacun une espèce de Sceptre sur le bras gauche, au bout desquels étoient les blancs qui avoient servis aux Prix.

L'Officier Servant du N. Exercice portant le Gobelet Roïal, enrichi de plus de 80. Médailles d'or très belles.

Le Chevalier Triomphant, aiant à sa droite Mr. *Babault*, Roi, la Couronne au Chapeau,

& à sa Gauche Mr. *Marcet de Mézières*, Trésorier.

Mr. *Gando*, Patrimonial & quelques anciens Officiers de la Couronne.

Mr. *François Du Roverai*, Cornette portant l'Étendard du N. Exercice.

Mrs. les Frères *Ritter*, Secrétaires, les Chevaliers & les Tireurs marchants deux à deux.

Lors que l'on fut parvenu à l'entrée du Corps de Garde de la Porte neuve, la Garnison parût sous les Armes, aiant son Capitaine à la tête, & M. l'Ancien Syndic *Bonet*, Seigneur Comissaire, acompagné de Mr. *De La Cortière*, ancien Roi, se présenta. Ce digne & vertueux Magistrat, âgé d'environ 80. ans, mais dont la présence d'esprit & le zèle pour sa Patrie sont admirables, fit un Compliment, dont voici un précis.

Je vous arrête, dans votre Marche, Brave Chevalier, pour vous féliciter de votre adresse, qui vous a fait remporter les trois premiers Prix de l'Arquebuse Lundi dernier. Je vous reçois au milieu des Armes. Pouvois-je choisir un lieu plus propre à orner votre Triomphe, puis que c'est par les Armes mêmes que vous l'avez mérité? Les honneurs que nous vous rendons aujourd'hui doivent augmenter votre zèle pour le Noble Exercice. Ils doivent encore servir à exciter l'Emulation de ce nombreux Cortège de Chevaliers qui vous acompagne. Ces

Exercice qui ne semble, à des yeux indifférens, qu'un simple amusement, dans un tems de Paix, présente tout ce qu'il y a de plus utile & de plus salutaire à nôtre chère Patrie, dans des circonstances opposées. Que pouvons nous faire de mieux & de plus noble, que de nous exercer à aquerir de l'adresse & des talens qui en la rendant respectable, sont de la dernière importance, quand il s'agira de la defendre avec tout le zèle & toute l'ardeur qu'elle a droit d'exiger de ses braves Citoïens?

Le Chevalier remercia avec beaucoup de modestie, en assurant de tout son zèle & de tout son dévouement & sa Patrie & le noble Exercice.

La Marche recommença. Le Seigneur Commissaire prit la droite du Chevalier triomphant, & le Roi la gauche. L'ancien Roi au second rang avoit à ses côtés, le Trésorier & le Patrimonial. On eût l'agrément, depuis la Porte jusqu'à la Maison du Chevalier, de passer entre deux haies de personnes des deux Sèxes, de tous états & de tout âge, qui témoignoient beaucoup de satisfaction de cette marche. Le Chevalier fit présenter colation chez lui à tout son Cortège. Après une station d'une petite heure, les Officiers de la Courone le conduisirent de la même manière au Logis, où ils l'avoient invité à souper. On lui décerna tous les

honneurs de la Fête, qui se passa avec toute la joie & l'agrément que l'on pouvoit desirer en pareil cas.

La République de *Genève* a toujours nourri dans son sein des Homes d'un goût décidé pour les Armes & très ardens pour sa défense. Entre plusieurs Epoques, il y en a deux où la Ville, sur le point d'être emportée, a été délivrée par ses Citoiens; qui n'avoient d'autres Comandans que leur grand zèle, leur valeur & leur intrépidité. La première est arrivée du tems des *Comtes de Genevois*, qui de Vassaux qu'ils étoient, prenoient droit de leur propre Vassalité, pour former des prétensions à la Souveraineté de l'Etat. L'Action dont il s'agit se passa les 16. & 17. Août 1291. Ce fait Historique, qui est très mal narré dans *Spon*, mérite d'être revêtu de toute la force d'expression dont je suis capable, pour le dédomager, s'il est en mon pouvoir, de l'obscurité, où la médiocrité de l'Historien l'a réduit.

CEs Comtes, moins loyaux que n'étoient leurs Ancêtres
Recherchoient de l'Etat à se rendre les Maitres.

AME' brave, intrigant, pour mieux braver les Loix,
Sut gagner avec art, le Dauphin du Viennois :

L'apas d'une Conquête a de douces amorces !

Ce Prince lui promet la Personne & ses forces.

Sûr de vaincre à l'aspect de ses nombreux Guerriers,

Il couronoit déjà sa tête de Lauriers,

Il joint dans peu le Comte, & leurs Troupes alliées.

Nè trouvent en chemin que de foibles barrières.
 Ils marchent à Genève, & près de vieux Remparts,
 De leurs fiers Bataillons font voir les Etendarts.
 „ Peuple, dit le Dauphin, crain d'être la Victime,
 „ Du refus d'obéir à ton Chef légitime.
 „ Rens-tor sans balancer, & n'atens pas mes coups,
 „ Ou tu vas ressentir l'effet de mon couroux;
 „ Profites de l'instant; tu le peux; ou du Comte,
 „ Dans ton sang aujourd'hui, je vais laver la honte:
 „ J'offre, pour ton Salut cet unique moien.

Sur un Tertre aussi tôt parut un Citoyen:

„ Qui parle ici de Maître? Et d'où vient ton audace?
 „ Nous méprisons le Comte & ta fière menace.
 „ Aprens que de DIEU seul nous recevons la Loi,
 „ Et non de deux Tirans, come le Comte & toi.
 „ Prêts à périr plutôt que d'être ta Conquête...
 „ Crains toi même, à ton tour, pour ta superbe tête:
 „ Viens. Mes Concitoyens prompts à te recevoir,
 „ Dans le sang de tes Chefs traçeront leur devoir.
 Il dit. Et du Dauphin l'humeur impérieuse,
 Fait monter à l'assaut sa Troupe furieuse.
 On vit au même instant, d'une égale fierté,
 Combatré pour la Gloire & pour la Liberté.
 Les Soldats aguëris, avides de pillage,
 Par des cris & des coups s'animent au carnage.
 Le fier Républicain, sans reculer d'un pas,
 Combat couvert de sang, & brave le trépas,
 Porte à ses Ennemis des Coups furs & terribles.
 Le meurtre & la fureur devenant plus horribles,
 De mourans & de morts les Corps défigurés,
 Rendent les Combatans de sang plus alterés.
 Tout semble confondu. La Discorde inhumaine,
 Les bras ensanglantés, dans les Rangs se promène;
 L'affreux Acharnement, par lui même augmenté,
 De tranchans Coutelas arme sa cruauté.
 Entre les deux Partis la victoire balancé.
 Du Comte & du Dauphin l'Intrepide vaillanté,
 Répare le désordre, enflame la vedeur,
 Et du fîer Genevois, elle augmente l'ardent.

Le Frère avec transport, prend la place d'un Frère ;
 Le Fils, par d'heureux coups, sauve ou venge son Père.
 Généreux Défenseurs ! Vous vengés à la fois,
 Vos Familles, vos Biens, la Patrie & vos Loix !
 L'Assillant ébranlé, perd son altière audace,
 La honte le retient, mais la crainte le glace.
 „ Courage Citoyens ! La Victoire est à nous !
 „ La Patrie est sauvée, en redoublant nos Coups !
 De ces cris répétés la Victoire est un gage ;
 Les Bataillons rompus, sont livrés au carnage,
 Malgré les grands efforts de leurs Chefs belliqueux,
 La Peur, qui les saisit, les entraîne avec eux.
 Enfin, Princes atiers, vos Troupes fugitives,
 Du Rhône impétueux abandonent les rives.
 Vous avés ressenti, par des effets certains,
 La force & la valeur des Bras Républiçains !

GENEVE en liberté, joui de ta Victoire :
 Tes Enfans sont Vainqueurs ! Ils te comblent de Gloire !
 Mais ne regrette pas, dans tes justes transports,
 Le Sang de tes Blessés & l'honneur de tes Morts.

La seconde Epoque est celle du 12. Décembre 1602. Une Poignée de Citoyens, à demi nuds, défirent & chassèrent honteusement un Parti considerable d'Officiers & de Soldats d'élites, d'ailleurs bien soutenus dans le dehors, par divers Corps de Troupes. Ce Parti s'étoit introduit de nuit dans la Ville, par Escalade. Il étoit tout cuirassé & armé de fer, de pié en cap. On dit que les Chevaliers de l'Arquebuse eurent beaucoup de part dans cette Action, & firent merveille. Ce qui paroît en être une preuve, ce sont les Privilèges dont les Magistrats favorisèrent ce

noble Exercice , quelques Mois après cette célèbre Action. Il faut avouer, que nos Ancêtres ne négligeoient rien de ce qui pouvoit être utile au Militaire , pas même les Enfans de 13. à 14. ans , que l'on exerçoit come les Homès faits. Si la Science militaire est utile à tous les Etats , on peut dire qu'elle l'est plus particulièrement aux Républiques qui , ne cherchant pas à s'agrandir, ne demandent qu'à conserver ce qu'elles ont. Come elles n'ont presque jamais des occasions à se former par la pratique , il est absolument nécessaire qu'elles y suplément par la meilleure Théorie. On ne parle plus, sur le même ton qu'autrefois , des Milices. La longue Paix dont avoient joui les Etats de *Prusse* , avant les dernières Guerres, ne pouvoit guères fournir que des Milices , réglées si l'on veut. Cependant ces Milices là ont batu , en nombre inférieur , de vieilles Troupes réglées & aguerries , en cinq différentes Actions. Si des Milices sujettes ont si bien profité d'une excellente Théorie , que ne feroient pas des Milices Républicaines, exercées sur le même pié, quand il s'agiroit de défendre ce qu'elles ont de plus cher & de plus précieux ?

GENÈVE le 25. Janvier 1753.

NOU.



NOUVELLES LITÉRAIRES.

P A R I S.

DANS la dernière Assemblée de l'*Académie des Sciences*, on débuta par un Eloge de Mr. le Marquis d'*Albert* fait & lû par Mr. de *Fouchi*, Secrétaire de l'Académie. L'Eloge étoit fort sec, come le sont ordinairement ceux de Mr. de *Fouchi*. On lût ensuite un Mémoire sur l'Électricité, qui fut une Collection des principales Expériences qu'on a faites, pour prouver que le Tonnerre n'est qu'une électricité de l'Air. L'Auteur du Mémoire, qui étoit Mr. *Le Monier*, prouva fort bien cette Thèse. On continua par la lecture d'un Mémoire sur le *Bleu de Prusse*. L'Auteur qui étoit Mr. *Maquer* rendit compte de la manière dont il avoit décomposé & recomposé cette couleur. Le troisième Mémoire roula sur la charpente de la Terre, considérée come un Edifice. Le quatrième contient l'Histoire naturelle du *Coucou*. L'Auteur, entr'autres singularités de cet Oiseau, a remarqué, qu'il mangeoit fort peu, & une fois seulement dans 24. heures; qu'il avoit l'estomac sous les intestins & qu'il ne couvoit pas ses Oeufs lui-même, mais qu'il les posoit dans des nids d'autres Oiseaux, aux-

quels il laissoit le soin de les couvrir & d'élever les petits. Ce dernier Mémoire termina la Séance. M. de Fontenelle assista à cette Assemblée, & quoi qu'il soit de toutes les Académies, celle des Sciences est aujourd'hui la seule qu'il fréquente encore.

B E S A N Ç O N.

LA Ville de *Besançon*, pour concourir aux progrès de l'Académie, qui y a été établie, vient de fonder un nouveau Prix pour les Arts. Il sera nommé Prix de la Ville, & elle l'ajugera le 24. Août prochain, dans le même tems que les deux premiers, fondés par M. le Duc de TALLARD.

Ce Prix sera d'une Médaille d'Or de la valeur de deux cent Livres, destinée à celui qui proposera les meilleurs moïens de fonder des Piles de Ponts, sous une hauteur d'Eau de 18. à 20. pieds, de façon que ces Piles soient pilotées, grillées & maçonnées aussi solidement, que si les Eaux détournées en avoient facilité l'exécution.

Les Auteurs qui travailleront sur ce sujet ne mettront point leurs Noms à leurs Ouvrages, mais seulement une Marque ou Paraphe, avec telle Dévise qu'il leur plaira. Ils expliqueront en détail, les moïens qu'ils comptent employer depuis le commencement jusqu'à la fin de l'Opération. Cette Explication écrite sera accompagnée des Plans & Profils de la Machine en général, & des Ma-

chines particulières ; s'il en entre dans la composition du tout ; de façon , qu'au moien de Lettres de renvoi , le Mémoire & le Dessein présentent exactement ensemble l'idée des Auteurs & les exactes proportions de leurs Machines. Une Echelle de trois lignes pour pied , est celle qui paroît la plus convenable.

Ceux qui prétendront au Prix , sont priés de faire remettre leurs Ouvrages francs de port , au Sr. Daclin , Imprimeur de l'Académie , avant le 1^{er} Juillet.

B E R N E.

IL vient de paroître ici un Ouvrage très estimé , & qui sera d'une grande utilité aux Etudians : Il est intitulé : *Delineatio Oratoria Sacra brevibus Præceptis exhibita. Auctore J. GEORGIO ALTMANNO : Bernæ , Ex Officina Typographica & cum Privilegio Illustriss. Reip. Bernensis 1753.* Cet Ouvrage a non seulement eu l'approbation de la Vénérable Compagnie des Pasteurs de Berne ; mais aussi celle de LL. EE. du Sénat. M. *Alteman* , Professeur en Grec & en Morale à Berne , Membre de la Société Royale des Sciences de Berlin , qui vient de publier cet Ouvrage à la réquisition des Etudians , s'est fait conoitre avantageusement dans le Monde Savant , par diverses autres Productions.



LETTRE d'une Dame aux Editeurs, sur cette
Question du Journ. de Novembre: Pourquoi
un Baïser savamment appliqué &c.

Quoique mon Sexe, mon Education né-
gligée & mon peu de Génie, soient
des raisons plus que suffisantes, pour me faire
résister à la tentation de répondre à une
Question aussi grave, & d'une aussi grande
conséquence que celle dont il s'agit, j'avoüe
que je ne saurois taire la joie que je sens de
la voir discutée, & encore moins passer sous
silence les grands avantages que nôtre Sexe
en va tirer, si, come je n'en doute point,
l'on prouve sa solidité. Qu'il est beau de
voir des Homes, qui sans doute sont des
plus grands Génies de nôtre Siècle, s'apli-
quer à de pareilles spéculations, dont le su-
blime est si élevé & l'utilité si évidente!
Pour concevoir la cause de ma joie & de
mes espérances, faites, de grace, un mo-
ment attention à ces termes énergiques, *un
Baïser savamment appliqué.* Il faut donc de
la Science pour baiser avec fruit: Qui l'au-
roit jamais pensé! C'est une nouvelle dé-
couverte qui méritoit bien sans doute une
place dans ce Journal. Lorsque l'illustre
M^r. de Haller lisoit & calculoit aux piés de
sa Maîtresse, on auroit peut être pu dire

qu'un Baifer appliqué par lui, dans un
ces momens, étoit *fièrement appliqué*: H
de là, cette façon de s'exprimer paroiffoit
tre-fois déplacée. Il n'y a pourtant ni
aparence, que ce foit de ces baifers de
on veut parler ici. Ils doivent être peu p
pres à porter, dans le Cœur de la plus gran
partie des jeunes Dames, ces traits de fl
si vifs & si actifs. Tout ce qui sent l'Etude
les Calculs est en droit de les rebuter. Sav
calculer le nombre des Amans vaincus
nos charmes, nous étoit permis; mais r
au de là; plus, nous auroit rendu la ri
du Public. Quoi de plus ridicule, difoit-
qu'une Dame, qui n'égligeant l'Etude de
Parure & de la Galanterie, dont fon Eſp
borné est uniquement capable, oſe por
ſes Connoiſſances au de là, & s'élève juſq
vouloir penſer & raifonner come un Ho
d'Etude ou d'Esprit. Une telle imitation n
pas pardonable & choque les bones mœu
Patience encore d'imiter les Geſtes, les
roles libres & le peu de retenue des Caval
du bel air: Ce font des gentilleſſes qu
leur pardone facilement. Mais de la Raiſ
de la Philoſophie, du Solide; on les mont
roit au doigt, ſi elles pouvoient tomber d
des fautes ſemblables. J'étois ſi fortem
perſuadée de ce préjugé vulgaire, ſur né
profonde ignorance, que j'avois même |

faitement ignoré jusqu'à présent, qu'il falut
aucun savoir pour nous plaire, & j'apprens
aujourd'hui qu'il faut être savant pour s'in-
finuer dans nos bones graces. Il y a plus ;
nous le somes aussi ; car qui osera nous dis-
puter le titre de Savantes ? Osera t'on sou-
tenir, pour nous ravir ce nom glorieux, que
les Dames ne sont pas capables de donner
de ces Baifers savamment apliqués ? Ha !
J'en appelle au Cœur de tant de jeunes
Cavaliers. N'ont ils jamais senti, qu'un de
nos Baifers ait fait sur eux l'effet que l'on
décrit ici ? Et n'en pourrois je pas appeler,
avec autant de confiance, au Cœur du savant
Cavalier même qui fait cette admirable ques-
tion ? Il n'y auroit peut être jamais pensé,
s'il n'avoit pas fait l'épreuve de nôtre savoir
sur cet article. Nous voilà donc en droit de
nous tenir pour savantes & de prétendre que
l'on nous regarde come telles, car je ne pense
pas que pour nous acorder ce titre, on pré-
tende que nous le soions en tout. Les Ho-
mes obtiennent le Nom de Savant pour l'ê-
tre dans une seule Science. Un Mathémati-
cien, un Philosophe, un Jurisconsulte sera
regardé come un grand Home, sans être
universel. Chacun a son talent particulier,
& si l'on nous acorde celui-ci, nous aurons
lieu d'être contentes. J'espère même que l'on
pourra bien ériger un jour une Chaire en

cette Science ; & quel plaisir ne seroit ce pas pour ces jeunes Ambitieux , qui briguent les Chaires de Professeur avant même de sortir de l'Adolescence ! Celle dont nous parlons leur conviendroit parfaitement , & le Nom de Professeur en Baïser vaut bien celui de Professeur en Mathématique ou en Eloquence. J'ose même soutenir que cette Eloquence muette est plus persuasive que l'autre , & qu'un seul Baïser persuade souvent plus qu'un milion de paroles , quoi qu'éloquentes autant qu'il est possible de se l'imaginer. En ce cas , il seroit bien juste que celui qui a fait cette heureuse découverte , soit le premier à qui l'honneur de remplir cette nouvelle Chaire soit déferé. Je crois que l'on ne pourra pas , avec justice , trouver mauvais que nous fréquentions ces Leçons & que nous nous exercions en cette Science , car je suppose qu'elle doit come les autres toujours se perfectioner par la pratique , & nous oserons avec moins de timidité , doner des preuves de nôtre savoir , puisqu'il est très louable de tacher d'aquerir un plus haut degré de perfection : Cela me paroît indisputable.

Je ne dirai pas grand chose sur l'essentiel de la Question , pour ne pas contrecarer ceux qui soutiennent que nôtre Sexe ne peut s'attacher qu'à la superficie des choses. J'avoüe même , que peu capable de saisir tant de grandes spéculations à la fois , mon Esprit

d'abord ébloui par ce Baiser savamment appliqué, n'a pû faire une attention solide au reste. Tout ce que j'ai entrevu, c'est que je me suis trompée sur la cause qui fait naître une tendre Inclination. J'ai toujours crû que c'étoit l'effet d'une Cause inexplicable, ou une sympathie placée au fond de tous les Coeurs, par nôtre sage Créateur, pour le plaisir & la conservation du Genre Humain, quoique ce Genre-Humain n'en fasse que trop souvent, par un criminel abus, la cause de sa perte; & je croïois un Baiser tendre ou amoureux (car je suppose que c'est de ceux là dont il est question) l'effet de cette Inclination, & non pas l'Inclination l'effet du Baiser.

Jamais un Baiser sans tendresse

Ne fit naître une tendre ardeur;

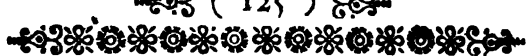
L'Amour seul lui donne l'adresse

De passer de la Bouche au Cœur.

Quoi de plus insipide qu'un Baiser indifférent! Qu'il seroit à souhaiter qu'on les bannit entièrement de la Société come un profanation de la plus douce & de la plus pure marque d'une tendre amitié.

Me sera t'il permis de profiter de cette occasion pour faire aussi une Question. Les Ignorans les doivent faire & les Savans y répondre: *En quoi consiste le véritable Héroïsme ou la véritable grandeur d'Ame?*

De Haut-Mont le 10. Janvier 1753.



REPONSE de GELASTIN à Madame de . . .

Que je vous aime, *Madame*, de me faire la grace de m'écrire, de m'inviter à un *Rendez-vous*, moi qui ne suis logé qu'à un troisième Etage, qu'on traite d'*Ecolier* & de *Prédicant*, & qui n'ai pas l'honneur d'être connu de vous : Et come si vous vous défiés de votre Esprit & de vos Charmes, vous ajoutés qu'il ne tiendra qu'à moi de lamper d'un excellent *Champagne*, qui écume & pétille dans le Verre & dont le feu done de la chaleur au plus... Mais je n'ai pas besoin de ce secours; je veux imiter votre retenüe & ne pas vous dire tout ce que je pense. Je réserve mon secret pour le moment que nous passerons ensemble, dans ce Réduit charmant, où habiteront les Graces & la Beauté, puisque vous y ferés en personne. J'aime ce ton dégourdi & cavalier, que vous prenés dans votre Apostille. On ne vous acusera pas d'être de ces Précieuses, qui refusent un Baiser afin qu'on le ravisse, & qui tendent une amorce d'autant plus dangereuse, qu'elle est plus fine. Point de Questions frivoles ni de longs raisonnemens, tout cela éloigne du but, ce ne sont que de fines puérités, quand on est vis à vis d'une Dame aussi aimable que vous. Voies vous, je ne suis pas de ces Freluquets ou de

ces *Idiots*, qui s'arrêtent à la Crème foïetée. Je suis allés du goût de ce bon *Neuchâtelois*, qui aime si fort le solide, qu'il préféreroit une *grosse Pierre* à un petit *Diamant*, qui n'est propre qu'à éblouir; au moins une *grosse Pierre* peut servir à écraser nos Adversaires, s'ils ne se rendent ni à nos raisons, ni à nos injures. *Mais ne réveillons pas le Chat qui dort*, je redoute, je l'avoue, un si terrible Adversaire.

Mon Genie étoné tremble devant le sien.

Je reviens à vous, *Madame*, souvenés vous de ce que vous ne promettés qu'à demi & dont mon Cœur m'a appris le reste. Je me fie à votre parole & je me prépare déjà à mettre à fin une si belle Avanture. Je suis propre à toutes fortes de Guerres, vous n'avez qu'à dire : Faut il déclarer à tous venans que les Dames parlent mieux & plus agréablement que les Homes & faire un défi à qui dira le contraire ? Faut il punir un Amant infidèle ? Faut il vous défendre contre des Rivaux jaloux ? Faut il enfin..... Mais vous me dirés vous même ce qu'il faut que je fasse pour vous plaire.

Dans ce secret Apartement,

Asile du tendre Mistère,

Le Langage du Sentiment

Seroit il le seul nécessaire ?

Quoi n'auriés vous, pour tout saluire,

Qu'un petit mot de Compliment ?

Et tout ce grand empressement,

247

*Ne seroit il qu'une chimère ,
 Ou que le Songe d'un Amant ?
 Loin de punir un téméraire ;
 A parler sans déguisement ,
 On l'écoute enfin sans colère ;
 Et d'un secret engagement ,
 On ne se fait plus une Afaire.
 On préfère l'égarement
 D'une Folie un peu légère ,
 A la Sagesse trop austère ,
 Qui marche toujours pesamment.*

G E L A S T I N .



L'ETUDE ET SON FILS.

F A B L E .

A Mr. M. C. M. D*****.

JE vous plains , cher Ami , de défendre les Cercles ,
 Contre deux petits Fierabras .
 Le jeun'en vaut pas l'embaras .
 Ce sont deux Têtes sans Couvercles ,
 Où la Raison ne loge pas .

Voici sur ce sujet une Similitude ,
 Que l'autre jour un Ami me conta .
 L'Ennui , me disoit il , causant avec l'Etude ,
 Lui dit force douceurs que la Belle écoute ;
 Bref , si bien il se comporta ,
 Qu'elle en vint grosse . On crut que l'Etourdie ,
 Sans faute acoucherait de l'Encyclopédie ;
 Mais ce fut d'un Pédant , que chacun rebuta .
 Sa Mére , qui l'aimoit ; murmura , tempêta ,
 Jura que tout Mortel aiant grand besoin d'elle
 Pour avoir quelqu'emploi dans la Société ,
 Tiendrait à son cher Fils par quelque qualité :
 Il n'en avoit pas une belle ;

Mais en revanche quantité
 De celles qu'on suppose à la noire Séquelle.
 Malin, quinceux, bourru, sans ombre de bon sens,
 Farcî de mots come sa Mère ;
 Et dans les traits divertissans,
 Il ressembloit Monsieur son Père.
 Lors donc que par quelque accident,
 Un Savant contre vous parlera d'un tenrude,
 Vous le trouverez moins mordant
 Et plus à plaindre qu'imprudent,
 En Vous ressouvenant de ce Fils de l'Etude.

 Laisés à vos gens, sans façon,
 Jouer le vrai par croix ou pile,
 Et sans vous échauffer la bile,
 Faites profiter de ma Leçon.

C....

T A B L E.

E Xtrait d'un Discours sur l'Amour du Prochain.	3
La Mort, Ode, par Mad. G. *****.	15
Lettres à M. Formey, sur le Livre intitulé, Mes Pensées.	22
Réponse de Mr. Formey.	38
Réflexions sur les Quêrelles des Savans.	39
Extrait de l'Apel au Public, & des Lettres servant de Réponse à cet Apel.	58
Lettre sur la Critique des Toneaux.	105
Triomphe militaire.	109
Nouvelles Literaires.	117
Lettre d'une Dame sur la Question du Journal de Novembre.	120
Réponse de Gelastin à Mad. de...	125
L'Etude & son Fils, Fable.	127